

**Bilan quantitatif sur la participation des employeurs
à la Loi favorisant le développement de la formation de la
main-d'œuvre en vertu de l'article 3**

Année civile 1998

Direction générale adjointe de l'apprentissage et de la formation de la main-d'œuvre

Direction de la formation de la main-d'œuvre

Juin 2000

TABLE DES MATIÈRES

	Page
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	3
INTRODUCTION	4
1. HISTORIQUE DE LA PARTICIPATION DES EMPLOYEURS À LA LOI DEPUIS 1996	4
• <i>Tableau A</i> Données relatives aux dossiers conciliés des employeurs assujettis à la Loi – 1996, 1997, 1998	5
• <i>Tableau B</i> Données relatives aux dossiers conciliés des employeurs assujettis à la Loi par secteur public/parapublic et privé – 1996, 1997, 1998	6
2 FAITS SAILLANTS RELATIFS À LA PARTICIPATION DES EMPLOYEURS POUR L’ANNÉE CIVILE 1998	6
2.1 Les dépenses de formation	6
• <i>Figure 1</i> Distribution des employeurs assujettis par intervalle de dépenses de formation	7
2.2 Les secteurs d’activité économique	7
• <i>Figure 2</i> Distribution des employeurs assujettis par intervalle de dépenses de formation en fonction des secteurs d’activité économique	8
2.3 Les régions	8
• <i>Figure 3</i> Distribution des employeurs par région selon le ratio <i>dépenses de formation/masse salariale</i>	10
CONCLUSION	11
ANNEXE I	
• Formulaire <i>Sommaire des retenues et des cotisations de l’employeur</i>	13
ANNEXE II	
• <i>Tableau 1</i> Données relatives aux employeurs assujettis par intervalle de dépenses et par tranche de masse salariale - (1998)	16
ANNEXE III	
• <i>Tableau 2</i> Données relatives à l’ensemble des employeurs assujettis, par SAE - (1998)	18
• <i>Tableau 3</i> Données relatives aux employeurs dont la masse salariale est supérieure à 1M\$ par SAE - (1998)	22
• <i>Tableau 4</i> Données relatives aux employeurs dont la masse salariale se situe entre 500 k\$ et 1M\$ par SAE - (1998)	26
• <i>Tableau 5</i> Données relatives aux employeurs dont la masse salariale se situe entre 250 k\$ et 500 k\$ par SAE - (1998)	30
ANNEXE IV	
• <i>Tableau 6</i> Données relatives à l’ensemble des employeurs assujettis, par région – (1998)	35
• <i>Tableau 7</i> Données relatives aux employeurs dont la masse salariale est supérieure à 1M\$ par région - (1998)	36
• <i>Tableau 8</i> Données relatives aux employeurs dont la masse salariale se situe entre 500 k\$ et 1M\$ par région - (1998)	37
• <i>Tableau 9</i> Données relatives aux employeurs dont la masse salariale se situe entre 250 k\$ et 500 k\$ par région - (1998)	38

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Les données présentées dans ce document ont été traitées à partir de celles colligées par le ministère du Revenu du Québec (MRQ) à l'aide du formulaire *Sommaire des retenues et des cotisations de l'employeur* (voir l'annexe 1). Elles sont relatives aux employeurs assujettis à la *Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre* (la Loi) en vertu de l'article 3, pour l'année civile 1998. Selon les plus récentes estimations du MRQ, 33 546 employeurs étaient assujettis à la Loi pour l'année civile 1998. **Les données fournies par le MRQ relativement aux dossiers conciliés¹ représentent 91 % des employeurs assujettis en 1998, soit 30 429 employeurs sur 33 546.**

Le fichier que le MRQ a transmis à Emploi-Québec est constitué des données relatives aux employeurs qui ont déclaré, pour l'année civile 1998, une masse salariale supérieure à 250 000 \$ dans le cadre de la Loi et dont le dossier a franchi l'étape de la conciliation en date du **30 janvier 2000**.

Le MRQ a également fourni pour chaque employeur les informations sur le secteur d'activité économique, le nombre d'employés, la masse salariale déclarée, les dépenses de formation déclarées et, le cas échéant, le versement au Fonds national de formation de la main-d'œuvre (FNFMO).

Par ailleurs, il est important de préciser que les données relatives aux dépenses de formation admissibles pourraient être sous-estimées. En effet, les employeurs assujettis à la Loi ne sont pas tenus de comptabiliser leurs dépenses de formation admissibles de manière exhaustive. Ils peuvent choisir de limiter la comptabilisation de leurs dépenses de formation admissibles à leur obligation légale, soit un montant correspondant à 1 % de leur masse salariale.

En outre, les données concernant les dépenses de formation pourraient aussi être surestimées dans la mesure où les employeurs assujettis pour la première fois se sont prévalus du report rétroactif prévu dans la Loi. En effet, l'employeur peut comptabiliser les dépenses de formation réalisées l'année précédant celle où il devient assujetti à la Loi. En outre, les employeurs peuvent également s'être prévalus du mécanisme de report qui permet de reporter à l'année suivante les dépenses excédant 1 %.

Les données relatives aux dépenses de formation admissibles doivent donc être interprétées dans ce contexte.

¹ Opération qui consiste à s'assurer que les montants inscrits sont conformes à ce qui est prescrit par la Loi, c'est-à-dire que la somme du montant des dépenses de formation déclarées et de la contribution au FNFMO, le cas échéant, est égale ou supérieure à 1 % de la masse salariale de l'employeur.

INTRODUCTION

Le présent document a pour but de faire ressortir les principaux constats relatifs à la participation des employeurs assujettis à la Loi en 1998, soit les employeurs dont la masse salariale était supérieure à 250 000 \$.

La première partie du bilan présente un historique de la participation des employeurs assujettis à la Loi en vertu de l'article 3 depuis son entrée en vigueur. La seconde partie illustre les faits saillants relatifs au comportement des employeurs assujettis en 1998 selon leur taille, et cela, par secteur d'activité économique (SAE) et par région. Des annexes regroupent des tableaux présentant l'ensemble des données relatives à l'année civile 1998, par intervalle de dépenses de formation, par SAE et par région.

1. HISTORIQUE DE LA PARTICIPATION DES EMPLOYEURS À LA LOI DEPUIS 1996

Les données présentées à la page suivante, relativement aux dossiers conciliés des employeurs assujettis à la Loi entre 1996 et 1998, nous permettent de constater que l'implantation graduelle par tranche de masse salariale fait en sorte que le nombre d'employeurs assujettis a presque quadruplé au cours de cette période. **En outre, près des trois quarts des employeurs ont une masse salariale inférieure à 1 M\$. Ainsi, c'est dans la catégorie des PME où l'on retrouve le plus grand nombre d'employeurs assujettis à la Loi.**

C'est pourquoi la masse salariale n'a pas crû au même rythme, passant de 52 milliards de dollars en 1996 à 70,8 milliards de dollars en 1998. La masse salariale des employeurs ayant une masse salariale supérieure à 1 M\$ représentait, en 1998, plus de 85 % (60,6 milliards de dollars/70.8 milliards de dollars) de la masse salariale totale.

Depuis 1996, des sommes importantes ont été investies en formation par les employeurs assujettis. En effet, les dépenses de formation déclarées par ces employeurs ont été supérieures à 1 milliard de dollars au cours des années civiles 1996 et 1998, et légèrement inférieures à 900 M\$ en 1997, ce qui correspond à plus de trois milliards de dollars de 1996 à 1998.

De plus, bien que la perspective historique soit limitée, les données nous permettent de constater la tendance suivante : **plus la masse salariale est importante, plus le ratio dépenses de formation/masse salariale est élevé.** On remarque aussi une tendance à la hausse de ce ratio entre les années 1997 et 1998 pour les employeurs d'une même tranche de masse salariale.

Les données font également ressortir la tendance suivante : **plus la masse salariale est élevée, plus il y a d'employeurs qui se conforment à la Loi en réalisant des dépenses de formation supérieures à 1 % de leur masse salariale.**

Les données relatives à l'année civile 1998 illustrent bien ce constat où l'on observe que le pourcentage d'employeurs ayant réalisé des dépenses de formation supérieures à 1 % passe de 65 % pour les employeurs dont la masse salariale se situe entre 250 k\$ et 500 k\$, à 86 % pour ceux dont la masse salariale est supérieure à 1 M\$. En outre, pour ces derniers on remarque une certaine stabilité depuis 1996. **Toutes tranches de masse salariale confondues, près de trois employeurs assujettis sur quatre (74 %) ont rencontré leur obligation légale en investissant au moins l'équivalent de 1 % de leur masse salariale en formation.**

On observe aussi une relative stabilité de ce ratio entre 1997 (1,48 %) et 1998 (1,53 %). Quant à l'année civile 1996, qui constituait la première année d'application de la Loi, le niveau plutôt élevé (2,26 %) du ratio *dépenses de formation/masse salariale* pourrait s'expliquer par une comptabilisation exhaustive des dépenses de formation, incluant celles réalisées l'année précédente, comme le permet la Loi.

En ce qui a trait aux versements annuels au *Fonds national de formation de la main-d’œuvre* (FNFMO), ils ont plus que doublé depuis 1996, passant de 14,5 M\$ à 31,3 M\$ en 1998. Cependant, rappelons que le nombre d’employeurs a presque quadruplé au cours de cette période. Malgré que ce montant soit non négligeable, il ne représente que 0,044 % de la masse salariale totale des employeurs assujettis en 1998 (31,3 millions de dollars/70,8 milliards de dollars). Par ailleurs, **il convient de préciser que depuis 1997 la part la plus importante des sommes versées au FNFMO provient d’employeurs dont la masse salariale est inférieure à 1 M\$ alors qu’ils ne représentent qu’une faible partie de la masse salariale totale.**

En effet, en 1997, 40 % (soit 9,5 M\$/23,5 M\$) des versements au FNFMO provenaient d’employeurs dont la masse salariale était inférieure à 1 M\$, et cela, malgré le fait que la masse salariale de ces employeurs ne représentait que 9 % (soit 5,3 milliards de dollars/60,3 milliards de dollars) de la masse salariale de l’ensemble des employeurs assujettis pour cette année. Pour l’année civile 1998, ces rapports étaient respectivement de 58 % et 14 %.

Tableau A Données relatives aux dossiers conciliés des employeurs assujettis à la Loi – 1996, 1997, 1998

1996	Nombre d'employeurs ²	Masse salariale	Dépenses de formation	Dépenses de formation par rapport à la masse salariale	Employeurs ayant fait au moins 1% de dép. de form.	Versements au FNFMO	
						Nombre d'employeurs	Montant
(1 M\$ et +)	8 107	52 milliards \$	1 179 M\$	2,26 %	85 %	1 183	14,5 M\$

1997	Nombre d'employeurs ³	Masse salariale	Dépenses de formation	Dépenses de formation par rapport à la masse salariale	Employeurs ayant fait au moins 1% de dép. de form.	Versements au FNFMO	
						Nombre d'employeurs	Montant
(1 M\$ et +)	8 843	55 milliards \$	837,6 M\$	1,52 %	84 %	1 421	14 M\$
500 000 \$ à 1 M\$	7 582	5,3 milliards \$	56,6 M\$	1,07 %	70 %	2 286	9,5 M\$
Total	16 425	60,3 milliards \$	894,2 M\$	1,48 %	78 %	3 707	23,5 M\$

1998	Nombre d'employeurs ⁴	Masse salariale	Dépenses de formation	Dépenses de formation par rapport à la masse salariale	Employeurs ayant fait au moins 1% de dép. de form.	Versements au FNFMO	
						Nombre d'employeurs	Montant
(1 M\$ et +)	9 335	60,6 milliards \$	968,8 M\$	1,60 %	86 %	1 371	13,1 M\$
500 000 \$ à 1 M\$	8 069	5,6 milliards \$	67,0 M\$	1,19 %	75 %	2 012	7,5 M\$
250 000 \$ à 500 000 \$	13 025	4,6 milliards \$	49, 1 M\$	1,07 %	65 %	4 532	10,7 M\$
Total	30 429	70,8 milliards \$	1 084,9 M\$	1,53 %	74 %	7 915	31,3 M\$

Source : Fichiers du ministère du Revenu du Québec (MRQ), compilation Emploi-Québec.

² Les données fournies par le MRQ représentent environ 88 % des employeurs assujettis en 1996.
³ Les données fournies par le MRQ représentent environ 94 % des employeurs assujettis en 1997.
⁴ Les données fournies par le MRQ représentent environ 91 % des employeurs assujettis en 1998.

Selon les données présentées ci-après, relativement aux secteurs public/parapublic⁵ et privé, **il appert que la grande majorité des employeurs assujettis appartiennent au secteur privé.**

On observe également que le ratio dépenses de formation/masse salariale est supérieur pour les employeurs du secteur public/parapublic. De plus, de 1996 à 1998 pour les employeurs du secteur privé, ce ratio a été inférieur à la moyenne nationale pour chacune de ces années.

On constate aussi que les versements au FNFMO proviennent principalement du secteur privé. Ce constat s’explique, d’une part, par le fait que la majorité des employeurs assujettis à la Loi sont issus de ce secteur. D’autre part, les employeurs du secteur privé investissent généralement moins en formation que ceux du secteur public/parapublic. En effet, de 1996 à 1998, le secteur public/parapublic a toujours eu un ratio dépenses de formation/masse salariale supérieur à celui du secteur privé.

Tableau B Données relatives aux dossiers conciliés des employeurs assujettis à la Loi, par secteur public/parapublic et privé – 1996, 1997, 1998

Année	Secteur	Nombre employeurs	Masse salariale	Dépenses de formation	% dépenses de formation/masse salariale	Versements au FNFMO
1996 ⁶	PRIVÉ	6 889	33,1 milliards \$	695,8 M\$	2,10 %	14,2 M\$
	PUBLIC	1 218	18,9 milliards \$	482,9 M\$	2,56 %	0,255 M\$
	TOTAL	8 107	52 milliards \$	1 197 M\$	2,26 %	14,5 M\$
1997 ⁷	PRIVÉ	14 853	42,8 milliards \$	619,2 M\$	1,45 %	23,1 M\$
	PUBLIC	1572	17,5 milliards \$	275,0 M\$	1,58 %	0,382 M\$
	TOTAL	16 425	60,3 milliards \$	894,2 M\$	1,48 %	23,5 M\$
1998 ⁸	PRIVÉ	27 674	49,5 milliards \$	712,6 M\$	1,44 %	30,4 M\$
	PUBLIC	2755	21,3 milliards \$	372,3 M\$	1,75 %	0,890 M\$
	TOTAL	30 429	70,8 milliards \$	1 084,9 M\$	1,53 %	31,3 M\$

Source : Fichiers du ministère du Revenu du Québec (MRQ), compilation Emploi-Québec.

2. FAITS SAILLANTS RELATIFS À LA PARTICIPATION DES EMPLOYEURS POUR L’ANNÉE CIVILE 1998

2.1 Les dépenses de formation

Globalement, on constate à la figure 1 que **la majorité des employeurs assujettis investissent en formation un montant équivalent ou supérieur à 1 % de leur masse salariale**, et ce, quelle que soit la tranche de masse salariale à laquelle ils appartiennent. En effet, sur 30 429 employeurs, 22 608 remplissent leur obligation légale (voir le Tableau 1 de l’Annexe II).

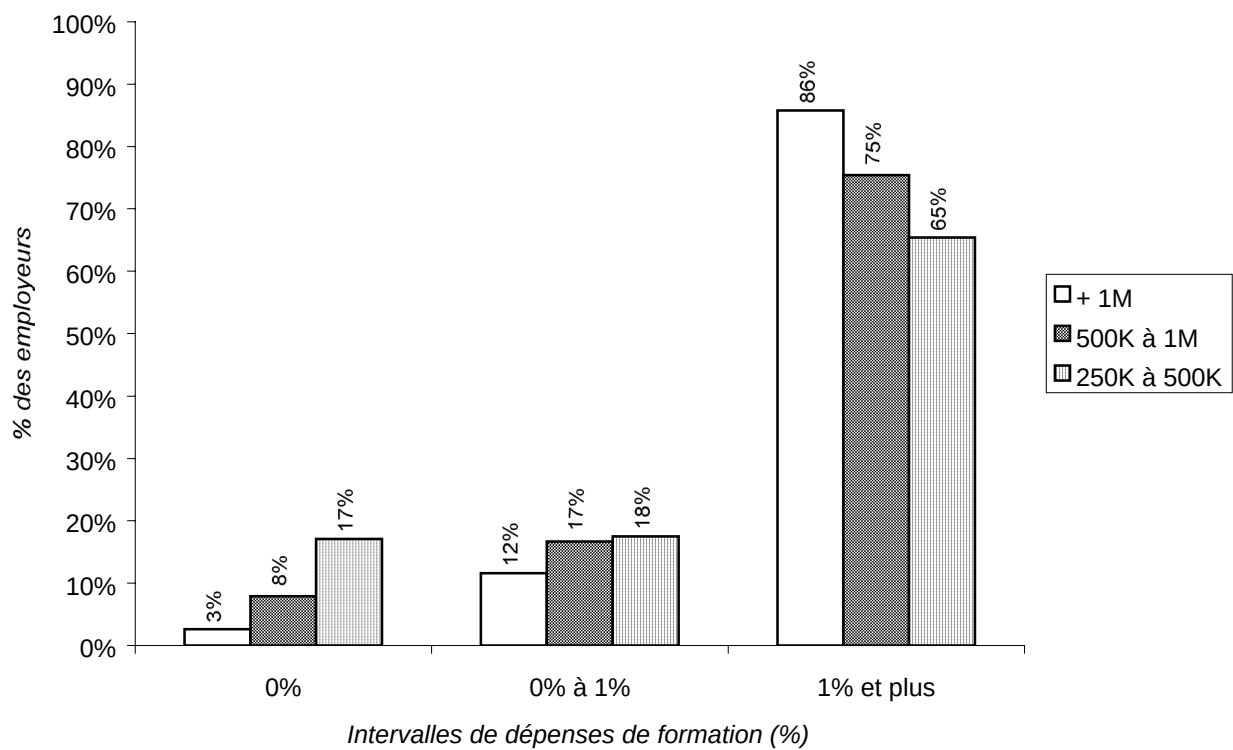
Toutefois, dans la tranche des employeurs dont la masse salariale se situe entre 500 k\$ et 1 M\$, 8 % n’ont déclaré aucune dépense de formation. À ce pourcentage s’ajoutent 17 % d’employeurs qui ont réalisé des dépenses de formation sans toutefois atteindre 1 %.

Finalement, plus du tiers des employeurs dont la masse salariale se situe entre 250 k\$ et 500 k\$ n’ont pas rencontré leur obligation légale. En effet, 17 % n’ont déclaré aucune

⁵ Les données relatives au secteur public/parapublic correspondent aux grands groupes « 81 Services de l’administration fédérale », « 82 Services de l’administration provinciale », « 83 Services de l’administration locale », « 85 Services d’enseignement » et « 86 Services de santé et services sociaux » de la classification des activités économiques du Québec.
⁶ Les données fournies par le MRQ représentent environ 88 % des employeurs assujettis en 1996.
⁷ Les données fournies par le MRQ représentent environ 94 % des employeurs assujettis en 1997.
⁸ Les données fournies par le MRQ représentent environ 91 % des employeurs assujettis en 1998.

dépense de formation et 18 % ont déclaré des dépenses inférieures à 1 % de leur masse salariale.

Figure 1 Distribution des employeurs assujettis par intervalle de dépenses de formation



Source : Fichiers du ministère du Revenu du Québec, compilation Emploi-Québec.

2.2 Les secteurs d’activité économique (SAE)

Globalement, il ressort de la figure 2 que la tendance observée précédemment selon laquelle plus la masse salariale est élevée plus les employeurs réalisent des dépenses de formation s’applique également à l’égard des secteurs d’activité économique.

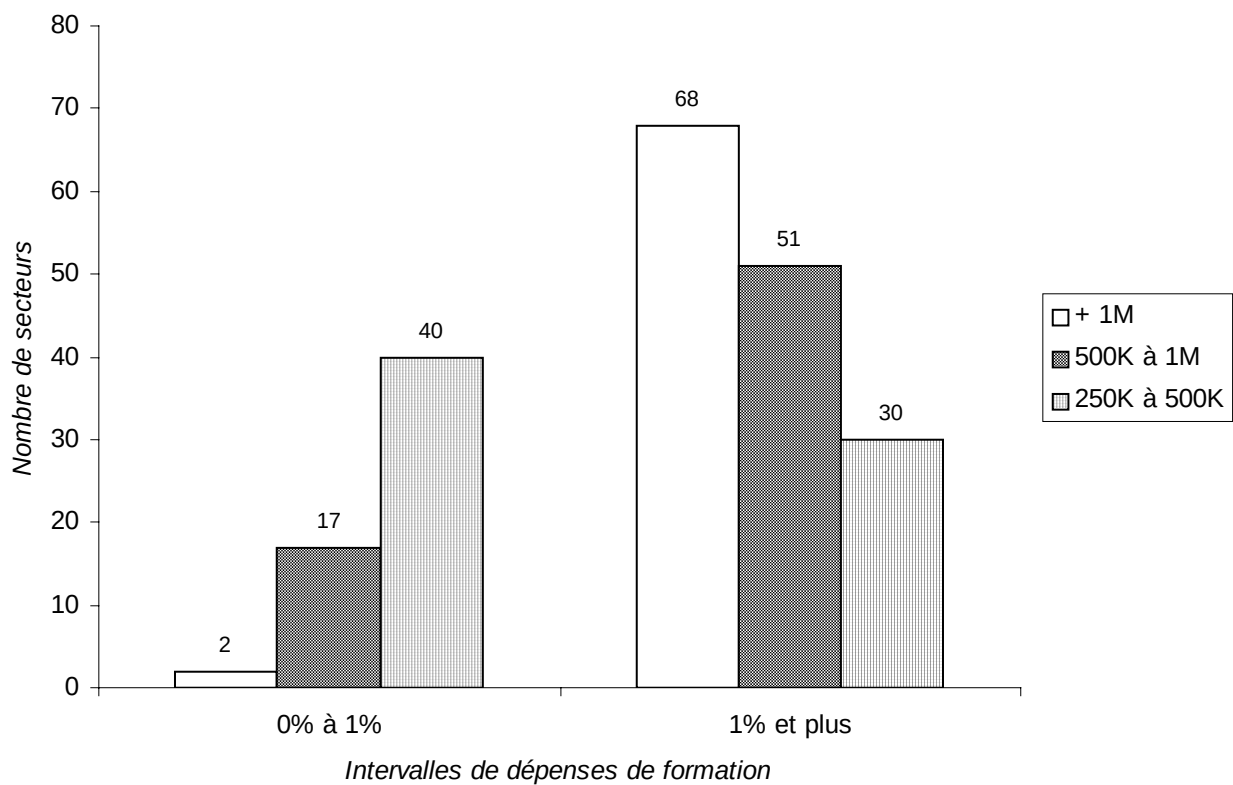
En effet, les employeurs de 68 secteurs d’activité économique sur les 70 représentés dans la tranche de masse salariale supérieure à 1 M\$ ont réalisé des dépenses de formation supérieures à 1 % de leur masse salariale. En outre, les employeurs de 51 secteurs sur les 68 secteurs représentés dans la tranche de masse salariale se situant entre 500 k\$ et 1 M\$ ont suivi le même comportement.

Par contre, en moyenne pour les employeurs dont la masse salariale se situe entre 250 k\$ et 500 k\$, 40 secteurs sur les 70 représentés ont déclaré des dépenses de formation inférieures à 1 %. La masse salariale des employeurs regroupés dans ces secteurs représentent près de la moitié (2,2 milliards de dollars/4,5 milliards de dollars) de la masse salariale totale de cette tranche.

Eu égard à la moyenne nationale du ratio dépenses de formation/masse salariale qui se situe à 1,53 % pour l’ensemble des employeurs assujettis, 19 secteurs sur les 73 représentés ont réalisé des dépenses de formation supérieures à cette moyenne (voir le tableau 5 de l’Annexe III). De ce nombre, 6 secteurs ont un ratio dépenses de formation/masse salariale supérieure à 2 %. Il s’agit des secteurs Communications, Mines, Services de l’administration provinciale, Intermédiaires financiers de dépôt, Industries des aliments et Industries des produits textiles.

Quant aux versements au FNFMO, la contribution totale des employeurs de 8 secteurs dont la masse salariale était supérieure à 250 k\$ a dépassé 1 M\$ en 1998. Il s’agit des secteurs suivant : *Services aux entreprises, Transport, Restauration, Société d’investissement, Entrepreneurs spécialisés, Commerces de gros de machines, matériel et fournitures, Commerces de gros de produits divers* et *Autres services publics*. Leur contribution représentait 41 % du total des sommes versées au FNFMO, alors que leur masse salariale ne représentait que 21 % de la masse salariale totale des employeurs.

Figure 2 Distribution des employeurs assujettis par intervalle de dépenses de formation en fonction des secteurs d’activité économique



Source : Fichiers du ministère du Revenu du Québec, compilation Emploi-Québec.

2.3 Les régions

La figure 3 illustre qu’en moyenne l’ensemble des employeurs de **7 régions sur 17 ont un ratio dépenses de formation/masse salariale supérieure à la moyenne nationale**, qui se situe à 1,53 %. Il s’agit des régions du *Bas-Saint-Laurent*, du *Nord-du-Québec*, de la *Côte-Nord*, de *Québec*, de la *Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine*, de l’*Abitibi-Témiscamingue* et de *Montréal*. La masse salariale de ces régions représente près de 60 % de la masse salariale totale (voir tableau 6 de l’Annexe IV).

En outre, les tableaux 7, 8 et 9 de l’Annexe IV permettent de constater que **la tendance précédemment observée, à savoir que plus la masse salariale est élevée, plus le rapport entre les dépenses de formation et la masse salariale est élevée, s’applique également dans les régions à l’exception de quatre**. Ces régions sont la *Mauricie*, l’*Abitibi-Témiscamingue*, le *Nord-du-Québec* et la *Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine*. À l’exception de la Mauricie, il s’agit de régions où le nombre d’employeurs est le plus faible.

Dans chacune des régions de *Montréal*, de la *Montréalie*, de *Laval* et de *Québec*, les employeurs dont la masse salariale est de plus de 250 k\$ ont versé plus de 1 M\$ au FNFMO. La somme des versements des employeurs de ces quatre régions correspond à plus de 57 % (17,8 M\$/31,3 M\$) des sommes versées au FNFMO, la masse salariale de ces employeurs représentant 62 % de la masse salariale totale, ce qui est pratiquement équivalent. De manière générale, le total des versements des employeurs de chacune des régions correspond environ à ce que leur masse salariale représente par rapport à la masse

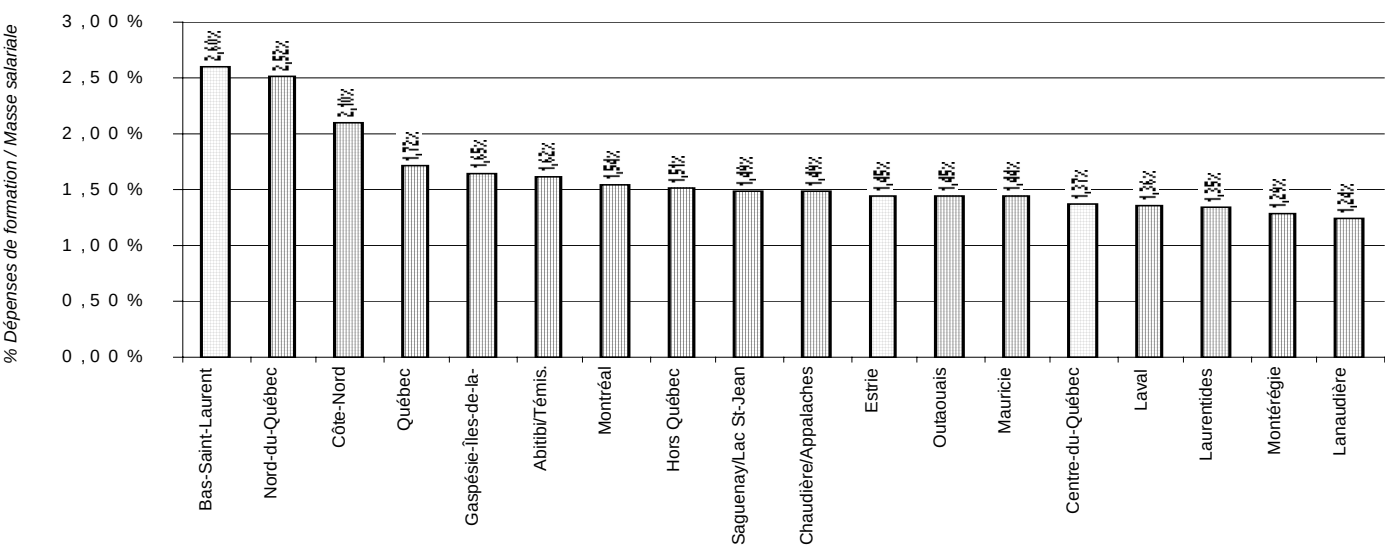
salariale totale, à l'exception des employeurs de la région de *Québec* et ceux de la catégorie *Hors Québec*⁹ où il y a une différence marquée.

En effet, les employeurs de la région de *Québec* ont versé l'équivalent de 4,5 % du total des sommes versées au FNFMO alors que leur masse salariale représentait 9,9 % de la masse salariale totale.

Cependant, en ce qui a trait aux **employeurs de la catégorie *Hors Québec*, ils ont versé plus de 7,5 M\$ au FNFMO, ce qui représente 24 % du total des sommes versées, alors que leur masse salariale ne représentait que 14 % de la masse salariale totale.** Finalement, il convient de préciser que seuls les employeurs regroupés dans cette catégorie ont déclaré des dépenses de formation inférieures à 1 % dans plus d'une tranche de masse salariale, soit celles de 250 k\$ à 500 k\$ et 500 k\$ à 1 M\$.

⁹ Il s'agit d'employeurs dont l'adresse du répondant auprès du MRQ est à l'extérieur du Québec.

Figure 3 Distribution des employeurs dont la masse salariale est supérieure à 250 k\$, par région, selon le ratio dépenses de formation/masse salariale



Source : Fichiers du ministère du Revenu du Québec, compilation Emploi-Québec.

CONCLUSION

Il ressort de ce bilan que trois employeurs sur quatre ont rencontré leur obligation légale de consacrer un montant équivalant à au moins 1 % de leur masse salariale en formation en 1998 et que leurs dépenses de formation ont totalisé plus de 1 milliard de dollars. En outre, bien que les 31,3 M\$ versés au FNFMO pour l'année 1998 puissent paraître élevés, ils ne représentent qu'une infime partie (0,04 %) du total de la masse salariale assujettie, qui se situe à plus de 70 milliards de dollars pour plus de 30 000 employeurs.

De manière générale, les résultats relatifs à la participation des employeurs assujettis à la Loi en 1998 sont satisfaisants. Cependant, certains problèmes ressortent clairement.

En effet, la majorité des employeurs ne s'étant pas conformés à la Loi en 1998 ont une masse salariale inférieure à 1 M\$ et versent plus de la moitié des sommes au FNFMO. Ainsi, globalement, la taille de la masse salariale est directement liée à la performance des employeurs en ce qui a trait aux dépenses de formation par rapport à la masse salariale ainsi qu'à leur contribution au FNFMO, et cela, pour la majorité des secteurs d'activité économique et des régions.

En conséquence, les efforts de promotion, d'information sur la Loi et d'aide conseil auprès des employeurs devront particulièrement porter sur les employeurs dont la masse salariale est inférieure à 1 M\$.

En outre, une attention particulière devra également être portée aux secteurs d'activité économique dont la moyenne des dépenses de formation par rapport à la masse salariale est en deçà de 1 % pour les employeurs ayant une masse salariale inférieure à 1 M\$. De plus, des efforts devront aussi être consentis, à l'égard des employeurs de la catégorie *Hors Québec*, afin d'identifier les raisons pour lesquelles ils ont contribué pour près du quart des sommes totales versées au FNFMO.

ANNEXE I

Formulaire *Sommaire des retenues et des cotisations de l'employeur*

page 13

13

Numéro d'identification

Année

2000

PARTIE 3

GRILLE DE CALCUL – DÉPENSES DE FORMATION ADMISSIBLES (à conserver pour vos dossiers)

Solde des dépenses de formation admissibles reporté des années antérieures		75	
Dépenses de formation admissibles de l'année courante	+	76	
Additionnez les montants des lignes 75 et 76.	=	77	
Montant utilisé pour réduire ou annuler la cotisation inscrite à la ligne 51 (page 1). Reportez-le à la ligne 52.	-	78	
Montant de la ligne 77 moins celui de la ligne 78			
Solde des dépenses de formation admissibles reportable sur les années postérieures	=	79	

NOTES EXPLICATIVES

INSTRUCTIONS

Vous devez retourner dans l'enveloppe-réponse ci-jointe, **au plus tard le dernier jour de février 2001**, la page 1 du présent formulaire et la copie 1 des relevés 1, 2 et 25 pour l'année 2000. Voyez la section « Délai de production » dans le guide du relevé 1 (RL-1.G) ou le *Guide de l'employeur qui exploite une petite entreprise* (TPF-1015.GP), pour obtenir des renseignements supplémentaires.

L'employeur qui n'avait pas d'employé en 2000 et le payeur qui n'avait aucun paiement à faire en 2000 sont quand même tenus de produire le formulaire RLZ-1.S au plus tard le dernier jour de février 2001 si leur compte est toujours actif.

Le paiement de la cotisation pour le financement de la CNT (ligne 41) et de la cotisation au Fonds national de formation de la main-d'œuvre (ligne 53) **doit être reçu** à l'un des bureaux du ministère du Revenu du Québec ou à une institution financière au plus tard à la date limite de production du formulaire RLZ-1.S (généralement le dernier jour de février 2001) avec le bordereau de paiement ci-dessous. Le **paiement** de la **cotisation** au Fonds national de formation de la main-d'œuvre doit être effectué seulement **si votre masse salariale excède 250 000 \$ en 2000**.

- **Si le montant inscrit à la ligne 27 est positif** (montant à payer), vous devez l'acquitter au plus tard lors du dernier paiement de vos retenues à la source et de vos cotisations d'employeur pour l'année, sinon une pénalité et des intérêts pourront vous être imposés.
- **Si le montant de la ligne 27 est négatif** (remboursement), reportez-le à la ligne 91 du bordereau de paiement et inscrivez-le entre parenthèses.
- **Si le montant inscrit à la ligne 39 est positif**, le délai pour en acquitter le paiement varie si vous avez bénéficié d'une réduction du taux de cotisation au FSS ou si votre entreprise en est à ses deux premières années d'imposition. Pour plus de renseignements, consultez le guide du relevé 1 (RL-1.G) ou le *Guide de l'employeur qui exploite une entreprise* (TPF-1015.GP).
- **Si le montant de la ligne 39 est négatif**, reportez-le à la ligne 92 du bordereau de paiement et inscrivez-le entre parenthèses.

Si le résultat inscrit à la ligne 70 est positif (montant à payer), inscrivez-le à la ligne 72. S'il est négatif (remboursement), reportez-le à la ligne 71. Reportez respectivement les montants des lignes 27, 39, 41 et 53 de la page 1 aux lignes 91 à 94 du bordereau de paiement ci-dessous. Si le total à remettre inscrit à la ligne 95 est inférieur à 2 \$, vous n'avez aucun versement à effectuer. Sinon, effectuez votre paiement par chèque ou mandat à l'ordre du ministre du Revenu du Québec.

Pour conserver l'information qui figure sur ce formulaire, photocopiez les pages 1 et 2 ou transcrivez les données sur la copie de ce formulaire que vous trouverez dans l'un des deux guides mentionnés ci-contre.

COTISATION AU FONDS DES SERVICES DE SANTÉ

Depuis le 1^{er} janvier 1999, un employeur qui a un établissement au Québec et dont la **masse salariale totale** est inférieure à 5 millions de dollars bénéficie d'une réduction du taux de cotisation au Fonds des services de santé (FSS). Parmi les employeurs publics, certains n'ont pas droit à la réduction.

Vous devez inscrire à la ligne 90, la **masse salariale totale réelle**, c'est-à-dire celle qui doit être calculée en fonction de l'ensemble des salaires versés au cours de l'année civile par l'employeur et par tout employeur auquel il est associé à la fin de cette année. Le statut d'employeur associé est déterminé sur une base mondiale en tenant compte de l'ensemble des employeurs associés à la fin de l'année civile, peu importe où ils exercent leurs activités. Si vous êtes une nouvelle société admissible à l'exonération de trois ou de cinq ans, ou qui exploite une entreprise à l'intérieur de la zone de commerce international, vous ne devez pas soustraire les salaires exemptés des salaires versés ou réputés versés **pour déterminer le taux de cotisation au FSS**. Consultez l'un des deux guides mentionnés précédemment.

Pour déterminer votre taux de cotisation, vous devez calculer votre **masse salariale totale** réelle pour l'année civile telle qu'elle est définie ci-dessus.

Le taux de cotisation (variable W) applicable pour l'année civile 2000 est établi différemment selon l'importance de la **masse salariale totale** (variable S).

- Si elle est égale ou inférieure à 1 million de dollars, le taux est de 3,22 % ;
- si elle est supérieure à 1 million de dollars mais inférieure à 5 millions, la formule suivante sert à déterminer ce taux :

W (%) = 2,966 + [0,258 x S] ;
- si elle est égale ou supérieure à 5 millions de dollars, le taux demeure à 4,26 %.

Reportez ce taux à la ligne 36 du formulaire.

Le taux de cotisation déterminé selon la formule ci-dessus, exprimé en pourcentage, doit être arrondi à la 2^e décimale selon la règle suivante : lorsque la 3^e décimale est égale ou supérieure à 5, la 2^e décimale doit être arrondie au chiffre supérieur. La lettre S représente le quotient obtenu en divisant la **masse salariale totale** de l'employeur pour l'année civile par 1 million de dollars.

N'attachez aucun document à la partie 4 ci-dessous.

PARTIE 4

90. Masse salariale totale (FSS) (ne pas inclure à la ligne 95)	+ 93. Commission des normes du travail (ligne 41)
91. RRO, impôt et taxe compensatoire (ligne 27)	+ 94. Formation de la main-d'œuvre (ligne 53)
+ 92. Cotisation au FSS (ligne 39)	95. TOTAL À REMETTRE (lignes 91 à 94)

ANNEXE II

TABLEAU 1
Données relatives aux employeurs assujettis par intervalle
de dépenses et par tranche de masse salariale
pour l'année civile 1998

page 16

TABLEAU 1

Données relatives aux employeurs assujettis¹ par intervalle de dépenses de formation et par tranche de masse salariale pour l'année civile 1998

<i>Intervalles de dépenses de formation par tranche de masse salariale</i>	<i>Employeurs</i>	<i>des employeurs par tranche de masse salariale</i>	<i>Masse salariale</i>	<i>Dépenses de formation</i>	<i>% dépenses de formation/masse salariale</i>	<i>Versements au FNFMO</i>
Dépenses de formation = 0						
Masse salariale supérieure à 1 M\$	244	2,61%	519 268 645 \$	0 \$	0,00%	5 198 780 \$
Masse salariale entre 500 000 et 1 M\$	640	7,93%	427 740 019 \$	0 \$	0,00%	4 277 821 \$
Masse salariale entre 250 000 \$ et 500 000 \$	2 222	17,06%	748 865 673 \$	0 \$	0,00%	7 610 886 \$
Total	3106	10,21%	1 695 874 337 \$	0 \$	0,00%	17 087 487 \$
Dépenses de formation entre 0% et 0,5%						
Masse salariale supérieure à 1 M\$	277	2,97%	599 861 617 \$	1 623 879 \$	0,27%	4 376 743 \$
Masse salariale entre 500 000 et 1 M\$	404	5,01%	276 023 439 \$	722 833 \$	0,26%	2 049 688 \$
Masse salariale entre 250 000 \$ et 500 000 \$	792	6,08%	279 861 940 \$	717 826 \$	0,26%	2 081 178 \$
Total	1473	4,84%	1 155 746 996 \$	3 064 539 \$	0,27%	8 507 609 \$
Dépenses de formation entre 0,5% et 1,0%						
Masse salariale supérieure à 1 M\$	810	8,68%	5 199 216 119 \$	49 121 399 \$	0,94%	2 907 981 \$
Masse salariale entre 500 000 et 1 M\$	944	11,70%	663 661 180 \$	5 544 795 \$	0,84%	1 095 548 \$
Masse salariale entre 250 000 \$ et 500 000 \$	1 488	11,42%	528 789 034 \$	4 343 556 \$	0,82%	946 595 \$
Total	3242	10,65%	6 391 666 333 \$	59 009 750 \$	0,92%	4 950 124 \$
Dépenses de formation entre 1,0% et 2,0%						
Masse salariale supérieure à 1 M\$	6 913	74,05%	44 221 019 957 \$	497 341 720 \$	1,12%	354 074 \$
Masse salariale entre 500 000 et 1 M\$	5 444	67,47%	3 818 058 292 \$	40 930 583 \$	1,07%	49 885 \$
Masse salariale entre 250 000 \$ et 500 000 \$	7 605	58,39%	2 699 714 567 \$	29 407 162 \$	1,09%	30 963 \$
Total	19 962	65,60%	50 738 792 816 \$	567 679 465 \$	1,12%	434 923 \$
Dépenses de formation supérieure à 2,0%						
Masse salariale supérieure à 1 M\$	1 091	11,69%	10 022 729 563 \$	420 745 202 \$	4,20%	228 110 \$
Masse salariale entre 500 000 et 1 M\$	637	7,89%	442 848 436 \$	19 804 771 \$	4,47%	41 285 \$
Masse salariale entre 250 000 \$ et 500 000 \$	918	7,05%	325 947 494 \$	14 610 995 \$	4,48%	13 324 \$
Total	2 646	8,70%	10 791 525 493 \$	455 160 968 \$	4,22%	282 719 \$
TOTAL						
Masse salariale supérieure à 1 M\$	9 335	100,00%	60 562 095 901 \$	968 832 200 \$	1,60%	13 065 688 \$
Masse salariale entre 500 000 et 1 M\$	8 069	100,00%	5 628 331 366 \$	67 002 982 \$	1,19%	7 514 227 \$
Masse salariale entre 250 000 \$ et 500 000 \$	13 025	100,00%	4 583 178 708 \$	49 079 539 \$	1,07%	10 682 947 \$
Total	30 429	100,00%	70 773 605 975 \$	1 084 914 722 \$	1,53%	31 262 862 \$

Source : Fichier du ministère du Revenu du Québec (MRQ), Compilation Emploi-Québec

1 Les données conciliées fournies par le MRQ sont en date du 30 janvier 2000 et représentent environ 91 % des employeurs assujettis en 1998.

ANNEXE III

TABLEAU 2	
▪ Données relatives à l'ensemble des employeurs assujettis par SAE	page 18
TABLEAU 3	
▪ Données relatives aux employeurs dont la masse salariale est supérieure à 1 M\$ par SAE	page 22
TABLEAU 4	
▪ Données relatives aux employeurs dont la masse salariale se situe entre 500 k\$ et 1 M\$ par SAE	page 26
TABLEAU 5	
▪ Données relatives aux employeurs dont la masse salariale se situe entre 250 k\$ et 500 k\$ par SAE	page 30

TABLEAU 2

Données relatives à l'ensemble des employeurs assujettis¹
par SAE et par ordre décroissant du % de dépenses de formation sur la masse salariale
(1998)

Code (SAE)	Secteur d'activité économique	Nombre d'employeurs ²	Masse salariale	Dépenses de formation	% dépenses de formation/ masse salariale	Versements au FNFMO	% versements/ masse salariale
48	Communications	209	1 057 705 691 \$	28 183 040 \$	2,66%	284 571 \$	0,027%
06	Mines	44	844 414 796 \$	21 052 975 \$	2,49%	28 755 \$	0,003%
00	Employeurs non classifiés (non codifiés au MRQ)	37	42 006 683 \$	989 866 \$	2,36%	17 621 \$	0,042%
82	Services de l'administration provinciale	131	4 187 259 032 \$	98 321 244 \$	2,35%	178 302 \$	0,004%
70	Intermédiaires financiers de dépôts	766	2 139 291 471 \$	44 374 194 \$	2,07%	76 774 \$	0,004%
10	Industries des aliments	394	1 122 378 548 \$	22 944 675 \$	2,04%	491 043 \$	0,044%
19	Industries des produits textiles	144	426 376 150 \$	8 682 233 \$	2,04%	200 666 \$	0,047%
96	Services de divertissements et loisirs	571	575 145 497 \$	10 977 813 \$	1,91%	774 633 \$	0,135%
03	Pêche et piégeage	12	12 173 029 \$	229 800 \$	1,89%	6 433 \$	0,053%
61	Commerces de détail des chaussures, vêtements, tissus et filés	263	551 594 063 \$	10 311 102 \$	1,87%	389 807 \$	0,071%
51	Commerces de gros et de produits pétroliers	101	147 765 503 \$	2 732 351 \$	1,85%	127 300 \$	0,086%
85	Services d'enseignement	534	7 235 313 308 \$	130 069 528 \$	1,80%	220 585 \$	0,003%
35	Industries des produits minéraux non métalliques	170	353 809 199 \$	6 032 398 \$	1,70%	187 178 \$	0,053%
77	Services aux entreprises	2 888	4 730 197 957 \$	79 490 858 \$	1,68%	2 998 160 \$	0,063%
09	Services miniers	47	176 860 553 \$	2 920 836 \$	1,65%	55 049 \$	0,031%
39	Autres industries manufacturières	412	1 014 698 586 \$	16 439 594 \$	1,62%	680 574 \$	0,067%
27	Industries du papier et des produits en papier	162	1 892 357 625 \$	29 899 227 \$	1,58%	169 764 \$	0,009%
86	Services de santé et services sociaux	1 508	7 038 152 007 \$	109 749 926 \$	1,56%	433 185 \$	0,006%
37	Industries chimiques	286	1 130 647 563 \$	17 551 076 \$	1,55%	271 400 \$	0,024%
63	Commerces de détail des véhicules automobiles, pièces et accessoires	1 439	1 426 625 034 \$	21 359 892 \$	1,50%	771 611 \$	0,054%
52	Commerces de gros de produits alimentaires, de boissons, de médicaments et de tabac	410	590 348 998 \$	8 719 387 \$	1,48%	549 373 \$	0,093%
16	Industries des produits en matière plastique	232	452 248 826 \$	6 486 196 \$	1,43%	292 026 \$	0,065%

Source : Fichier du ministère du Revenu du Québec (MRQ), Compilation Emploi-Québec.

¹ Les données fournies par le MRQ sont en date du 30 janvier 2000 et représentent environ 91 % des employeurs assujettis dont le dossier était concilié.

² Afin de préserver la confidentialité, les données relatives aux secteurs comprenant moins de 5 employeurs ne sont pas présentées, ni incluses dans le total.

99	Autres services	794	995 091 870 \$	14 242 979 \$	1,43%	1 118 476 \$	0,112%
----	-----------------	-----	----------------	---------------	-------	--------------	--------

TABLEAU 2

Données relatives à l'ensemble des employeurs assujettis¹
par SAE et par ordre décroissant du % de dépenses de formation sur la masse salariale
(1998)

Code (SAE)	Secteur d'activité économique	Nombre d'employeurs ²	Masse salariale	Dépenses de formation	% dépenses de formation/ masse salariale	Versements au FNFMO	% versements/ masse salariale
53	Commerces de gros de vêtement, chaussures, tissus et mercerie	184	189 785 387 \$	2 694 300 \$	1,42%	208 129 \$	0,110%
04	Exploitation forestière	243	412 958 566 \$	5 834 654 \$	1,41%	373 248 \$	0,090%
31	Industries de la machinerie (sauf électrique)	270	450 104 174 \$	6 268 281 \$	1,39%	316 347 \$	0,070%
02	Services relatifs à l'agriculture	76	74 794 549 \$	1 033 330 \$	1,38%	94 549 \$	0,126%
81	Services de l'administration fédérale	14	39 286 001 \$	542 381 \$	1,38%	3 322 \$	0,008%
59	Commerces de gros de produits divers	699	1 118 078 433 \$	15 374 497 \$	1,38%	1 138 297 \$	0,102%
73	Sociétés des assurances	136	645 129 368 \$	8 776 974 \$	1,36%	175 933 \$	0,027%
74	Autres intermédiaires financiers	79	610 631 729 \$	8 288 484 \$	1,36%	448 014 \$	0,073%
24	Industries de l'habillement	616	947 896 419 \$	12 677 180 \$	1,34%	826 277 \$	0,087%
25	Industries du bois	546	852 518 806 \$	11 138 125 \$	1,31%	448 103 \$	0,053%
26	Industries du meuble et des articles d'ameublement	251	425 103 312 \$	5 529 049 \$	1,30%	255 944 \$	0,060%
28	Imprimerie, édition et industries connexes	569	1 266 718 518 \$	16 384 748 \$	1,29%	528 238 \$	0,042%
56	construction	437	566 972 645 \$	7 296 725 \$	1,29%	805 766 \$	0,142%
71	Sociétés de crédit à la consommation et aux entreprises	36	99 313 353 \$	1 268 329 \$	1,28%	127 595 \$	0,128%
75	Services immobiliers (sauf les lotisseurs)	331	384 452 110 \$	4 875 093 \$	1,27%	449 825 \$	0,117%
33	Industries des produits électriques et électroniques	288	1 220 399 590 \$	15 376 650 \$	1,26%	296 278 \$	0,024%
64	Commerces de détail de marchandises diverses	91	563 992 397 \$	7 062 860 \$	1,25%	69 448 \$	0,012%
12	Industries du tabac	6	101 173 101 \$	1 265 926 \$	1,25%	0 \$	0,000%
30	Industries de la fabrication des produits métalliques	813	1 355 249 755 \$	16 950 513 \$	1,25%	798 530 \$	0,059%
44	Services relatifs à la construction	43	36 798 064 \$	457 297 \$	1,24%	52 516 \$	0,143%
15	Industries des produits du caoutchouc	47	197 282 834 \$	2 438 570 \$	1,24%	149 762 \$	0,076%

Source : Fichier du ministère du Revenu du Québec (MRQ), Compilation Emploi-Québec.

¹ Les données fournies par le MRQ sont en date du 30 janvier 2000 et représentent environ 91 % des employeurs assujettis dont le dossier était concilié.

² Afin de préserver la confidentialité, les données relatives aux secteurs comprenant moins de 5 employeurs ne sont pas présentées, ni incluses dans le total.

29	Industries de première transformation des métaux	160	686 974 290 \$	8 488 793 \$	1,24%	170 107 \$	0,025%
98	Associations	748	1 077 578 176 \$	13 289 242 \$	1,23%	465 012 \$	0,043%

TABLEAU 2

Données relatives à l'ensemble des employeurs assujettis¹
par SAE et par ordre décroissant du % de dépenses de formation sur la masse salariale
(1998)

<i>Code (SAE)</i>	<i>Secteur d'activité économique</i>	<i>Nombre d'employeurs²</i>	<i>Masse salariale</i>	<i>Dépenses de formation</i>	<i>% dépenses de formation/ masse salariale</i>	<i>Versements au FNFMO</i>	<i>% versements/ masse salariale</i>
83	Services des administrations locales	568	2 751 831 259 \$	33 657 222 \$	1,22%	54 617 \$	0,002%
91	Hébergement	282	402 017 291 \$	4 892 706 \$	1,22%	184 813 \$	0,046%
72	Sociétés d'investissement	861	1 201 438 981 \$	14 499 744 \$	1,21%	1 555 066 \$	0,129%
92	Restauration	1 382	1 117 052 819 \$	13 145 352 \$	1,18%	1 707 735 \$	0,153%
60	Commerces de détail des aliments, boissons, médicaments et tabac	1 296	1 900 715 210 \$	22 356 400 \$	1,18%	631 701 \$	0,033%
11	Industries des boissons	43	349 567 497 \$	4 065 906 \$	1,16%	66 143 \$	0,019%
65	Autres commerces de détail	818	820 348 796 \$	9 476 532 \$	1,16%	733 287 \$	0,089%
76	Agences d'assurances et agences immobilières	423	496 390 124 \$	5 669 898 \$	1,14%	637 168 \$	0,128%
57	Commerces de gros de machines, matériel et fournitures	958	1 235 980 396 \$	14 107 982 \$	1,14%	1 189 968 \$	0,096%
17	Industries du cuir et des produits connexes	59	107 351 669 \$	1 222 772 \$	1,14%	55 855 \$	0,052%
32	Industries du matériel de transport	160	1 842 003 292 \$	20 744 701 \$	1,13%	212 322 \$	0,012%
55	Commerces de gros de véhicules automobiles, pièces et accessoires	168	324 409 911 \$	3 649 785 \$	1,13%	168 929 \$	0,052%
05	Services forestiers	69	73 036 563 \$	814 521 \$	1,12%	51 840 \$	0,071%
42	Entrepreneurs spécialisés	1 778	1 520 441 301 \$	16 920 210 \$	1,11%	1 507 938 \$	0,099%
62	Commerces de détail de meubles, appareils et accessoires d'ameublement de maison	308	326 856 679 \$	3 622 221 \$	1,11%	488 561 \$	0,149%
01	Agriculture	222	297 178 799 \$	3 204 020 \$	1,08%	137 136 \$	0,046%
54	Commerce de gros d'articles ménagers	86	121 821 375 \$	1 312 695 \$	1,08%	201 188 \$	0,165%
18	Industries textiles de première transformation	68	176 032 140 \$	1 882 884 \$	1,07%	146 023 \$	0,083%
40	Constructeurs, promoteurs et entrepreneurs généraux	827	870 797 653 \$	9 275 694 \$	1,07%	688 392 \$	0,079%
45	Transports	1 309	2 840 030 989 \$	29 835 712 \$	1,05%	1 734 058 \$	0,061%

Source : Fichier du ministère du Revenu du Québec (MRQ), Compilation Emploi-Québec.

¹ Les données fournies par le MRQ sont en date du 30 janvier 2000 et représentent environ 91 % des employeurs assujettis dont le dossier était concilié.

² Afin de préserver la confidentialité, les données relatives aux secteurs comprenant moins de 5 employeurs ne sont pas présentées, ni incluses dans le total.

49	Autres services publics ³	82	82 985 932 \$	866 278 \$	1,04%	85 768 \$	0,103%
97	Services personnels et domestiques	249	187 382 578 \$	1 950 275 \$	1,04%	284 851 \$	0,152%
36	Industries des produits du pétrole et du charbon	16	40 078 317 \$	416 479 \$	1,04%	7 225 \$	0,018%

TABLEAU 2

Données relatives à l'ensemble des employeurs assujettis¹
par SAE et par ordre décroissant du % de dépenses de formation sur la masse salariale
(1998)

Code (SAE)	Secteur d'activité économique	Nombre d'employeurs ²	Masse salariale	Dépenses de formation	% dépenses de formation/ masse salariale	Versements au FNFMO	% versements/ masse salariale
47	Entreposage	51	41 487 412 \$	428 777 \$	1,03%	66 046 \$	0,159%
69	Commerces de détail hors magasins	24	35 788 675 \$	362 873 \$	1,01%	18 723 \$	0,052%
50	Commerces de gros de produits agricoles	28	19 204 904 \$	184 360 \$	0,96%	42 428 \$	0,221%
08	Carrières et sablières	51	59 782 269 \$	559 447 \$	0,94%	62 632 \$	0,105%
07	Extraction du pétrole et du gaz naturel	4	-	-	-	-	-
46	Transports par pipelines	2	-	-	-	-	-
	TOTAL	30 429	70 707 666 397 \$	1 084 198 637 \$	1,53%	31 244 938 \$	0,044%

Source : Fichier du ministère du Revenu du Québec (MRQ), Compilation Emploi-Québec.

¹ Les données fournies par le MRQ sont en date du 30 janvier 2000 et représentent environ 91 % des employeurs assujettis dont le dossier était concilié.

² Afin de préserver la confidentialité, les données relatives aux secteurs comprenant moins de 5 employeurs ne sont pas présentées, ni incluses dans le total.

³ Ce secteur est composé des sous-secteurs *Production et distribution d'électricité*, *Distribution de gaz*, *Distribution d'eau* et *Autres services publics*. Les employeurs qui y sont regroupés proviennent en grande partie du secteur privé.

TABLEAU 3

Données relatives aux employeurs assujettis¹ dont la masse salariale est supérieure à 1 M\$
par SAE et par ordre décroissant du % de dépenses de formation sur la masse salariale
(1998)

Code (SAE)	Secteur d'activité économique	Nombre d'employeurs ²	Masse salariale	Dépenses de formation	% dépenses de formation/masse salariale	Versements au FNFMO	% versements/ masse salariale
00	Employeurs non classifiés (non codifiés au MRQ)	6	27 063 284 \$	840 499 \$	3,11%	0 \$	0,000%
48	Communications	86	998 820 413 \$	27 599 734 \$	2,76%	133 685 \$	0,013%
06	Mines	31	838 877 808 \$	20 929 450 \$	2,49%	11 344 \$	0,001%
96	Services de divertissements et loisirs	118	358 182 061 \$	8 429 014 \$	2,35%	253 245 \$	0,071%
82	Services de l'administration provinciale	96	4 169 433 722 \$	98 088 983 \$	2,35%	178 302 \$	0,004%
10	Industries des aliments	166	1 002 346 364 \$	21 564 059 \$	2,15%	264 978 \$	0,026%
19	Industries des produits textiles	76	391 827 320 \$	8 424 511 \$	2,15%	82 926 \$	0,021%
51	Commerces de gros et de produits pétroliers	24	112 597 057 \$	2 363 685 \$	2,10%	63 209 \$	0,056%
70	Intermédiaires financiers de dépôts	247	1 863 232 646 \$	38 376 651 \$	2,06%	21 782 \$	0,001%
61	Commerces de détail des chaussures, vêtements, tissus et filés	89	475 596 636 \$	9 645 417 \$	2,03%	167 688 \$	0,035%
35	Industries des produits minéraux non métalliques	78	305 695 025 \$	5 535 232 \$	1,81%	109 119 \$	0,036%
77	Services aux entreprises	870	3 739 980 333 \$	67 588 611 \$	1,81%	1 419 001 \$	0,038%
85	Services d'enseignement	381	7 155 478 128 \$	129 067 032 \$	1,80%	121 372 \$	0,002%
09	Services miniers	24	162 420 516 \$	2 795 549 \$	1,72%	30 788 \$	0,019%
39	Autres industries manufacturières	169	893 434 890 \$	15 224 445 \$	1,70%	438 467 \$	0,049%
52	tabac	147	454 721 947 \$	7 379 733 \$	1,62%	219 880 \$	0,048%
44	Services relatifs à la construction	9	19 981 786 \$	319 803 \$	1,60%	12 445 \$	0,062%
27	Industries du papier et des produits en papier	109	1 861 903 049 \$	29 585 069 \$	1,59%	123 571 \$	0,007%
02	Services relatifs à l'agriculture	18	48 375 858 \$	768 604 \$	1,59%	57 326 \$	0,119%
53	Commerces de gros de vêtements, chaussures, tissus et mercerie	49	119 493 386 \$	1 895 890 \$	1,59%	47 268 \$	0,040%
37	Industries chimiques	152	1 057 695 516 \$	16 683 256 \$	1,58%	167 099 \$	0,016%
86	Services de santé et services sociaux	500	6 633 326 383 \$	104 411 624 \$	1,57%	76 517 \$	0,001%
Québec.							
1	Les données fournies par le MRQ sont en date du 30 janvier 2000 et représentent environ 91 % des employeurs assujettis dont le dossier était concilié.						
2	Afin de préserver la confidentialité, les données relatives aux secteurs comprenant moins de 5 employeurs ne sont pas présentées, ni incluses dans le total.						
99	Autres services	207	720 966 797 \$	11 231 125 \$	1,56%	525 734 \$	0,073%

TABLEAU 3

Données relatives aux employeurs assujettis¹ dont la masse salariale est supérieure à 1 M\$
par SAE et par ordre décroissant du % de dépenses de formation sur la masse salariale
(1998)

Code (SAE)	Secteur d'activité économique	Nombre d'employeurs ²	Masse salariale	Dépenses de formation	% dépenses de formation/masse salariale	Versements au FNFMO	% versements/ masse salariale
04	Exploitation forestière	78	326 579 204 \$	5 045 343 \$	1,54%	176 344 \$	0,054%
59	Commerces de gros de produits divers	224	888 788 148 \$	13 255 779 \$	1,49%	490 710 \$	0,055%
63	accessoires	415	918 548 952 \$	13 576 233 \$	1,48%	193 654 \$	0,021%
16	Industries des produits en matière plastique	102	382 223 551 \$	5 617 685 \$	1,47%	198 857 \$	0,052%
31	Industries de la machinerie (sauf électrique)	120	374 786 664 \$	5 396 234 \$	1,44%	154 734 \$	0,041%
75	Services immobiliers (sauf les lotisseurs)	86	272 227 646 \$	3 906 606 \$	1,44%	126 871 \$	0,047%
56	commerce de gros d'articles de quincaillerie, matériel de peinture et de collage et matériel de constr.	136	415 859 595 \$	5 893 949 \$	1,42%	436 605 \$	0,105%
24	Industries de l'habillement	218	741 027 249 \$	10 394 359 \$	1,40%	342 002 \$	0,046%
81	Services de l'administration fédérale	7	36 532 651 \$	509 657 \$	1,40%	0 \$	0,000%
92	Restauration	158	571 773 280 \$	7 951 901 \$	1,39%	206 315 \$	0,036%
26	Industries du meuble et des articles d'ameublement	90	340 448 246 \$	4 712 739 \$	1,38%	113 978 \$	0,033%
25	Industries du bois	221	688 824 771 \$	9 456 198 \$	1,37%	184 168 \$	0,027%
73	Sociétés des assurances	81	610 574 104 \$	8 373 335 \$	1,37%	152 267 \$	0,025%
74	Autres intermédiaires financiers	39	589 603 229 \$	8 069 375 \$	1,37%	394 176 \$	0,067%
28	Imprimerie, édition et industries connexes	185	1 071 445 515 \$	14 361 665 \$	1,34%	222 863 \$	0,021%
47	Entreposage	10	20 979 107 \$	280 775 \$	1,34%	0 \$	0,000%
71	Sociétés de crédit à la consommation et aux entreprises	19	89 969 629 \$	1 192 370 \$	1,33%	98 775 \$	0,110%
30	Industries de la fabrication des produits métalliques	297	1 080 932 131 \$	13 916 959 \$	1,29%	338 060 \$	0,031%
72	Sociétés d'investissement	236	900 089 856 \$	11 393 654 \$	1,27%	875 334 \$	0,097%
33	Industries des produits électriques et électroniques	140	1 138 481 407 \$	14 354 554 \$	1,26%	149 203 \$	0,013%
29	Industries de première transformation des métaux	80	645 546 403 \$	8 129 145 \$	1,26%	78 550 \$	0,012%

Québec.

¹ Les données fournies par le MRQ sont en date du 30 janvier 2000 et représentent environ 91 % des employeurs assujettis dont le dossier était concilié.

² Afin de préserver la confidentialité, les données relatives aux secteurs comprenant moins de 5 employeurs ne sont pas présentées, ni incluses dans le total.

15	Industries des produits du caoutchouc	23	184 115 187 \$	2 309 527 \$	1,25%	125 633 \$	0,068%
12	Industries du tabac	6	101 173 101 \$	1 265 926 \$	1,25%	0 \$	0,000%

TABLEAU 3

Données relatives aux employeurs assujettis¹ dont la masse salariale est supérieure à 1 M\$
par SAE et par ordre décroissant du % de dépenses de formation sur la masse salariale
(1998)

Code (SAE)	Secteur d'activité économique	Nombre d'employeurs ²	Masse salariale	Dépenses de formation	% dépenses de formation/masse salariale	Versements au FNFMO	% versements/ masse salariale
91	Hébergement	74	306 938 981 \$	3 817 553 \$	1,24%	63 403 \$	0,021%
64	Commerces de détail de marchandises diverses	39	536 531 151 \$	6 620 640 \$	1,23%	45 924 \$	0,009%
83	Services des administrations locales	230	2 587 198 566 \$	31 303 367 \$	1,21%	8 345 \$	0,000%
42	Entrepreneurs spécialisés	343	845 066 586 \$	10 177 786 \$	1,20%	402 512 \$	0,048%
76	Agences d'assurances et agences immobilières	92	338 032 860 \$	4 069 190 \$	1,20%	323 059 \$	0,096%
98	Associations	177	814 744 490 \$	9 781 173 \$	1,20%	122 885 \$	0,015%
65	Autres commerces de détail	176	527 095 581 \$	6 311 222 \$	1,20%	281 038 \$	0,053%
60	Commerces de détail des aliments, boissons, médicaments et tabac	309	1 392 501 695 \$	16 649 127 \$	1,20%	89 140 \$	0,006%
54	Commerces de gros d'articles ménagers	24	91 224 247 \$	1 086 392 \$	1,19%	96 338 \$	0,106%
57	Commerces de gros de machines, matériel et fournitures	273	901 294 556 \$	10 574 504 \$	1,17%	510 330 \$	0,057%
11	Industries des boissons	21	337 744 279 \$	3 959 309 \$	1,17%	39 312 \$	0,012%
05	Services forestiers	21	49 652 481 \$	578 854 \$	1,17%	2 748 \$	0,006%
62	Commerces de détail de meubles, appareils et accessoires d'ameublement de maison	71	219 804 543 \$	2 522 216 \$	1,15%	294 386 \$	0,134%
55	Commerces de gros de véhicules automobiles, pièces et accessoires	51	264 867 844 \$	3 030 348 \$	1,14%	47 829 \$	0,018%
17	Industries du cuir et des produits connexes	30	92 097 682 \$	1 050 507 \$	1,14%	27 644 \$	0,030%
32	Industries du matériel de transport	73	1 795 856 462 \$	20 169 182 \$	1,12%	138 464 \$	0,008%
40	Constructeurs, promoteurs et entrepreneurs généraux	182	575 710 470 \$	6 442 760 \$	1,12%	163 887 \$	0,028%
18	Industries textiles de première transformation	30	156 453 172 \$	1 724 713 \$	1,10%	88 247 \$	0,056%
01	Agriculture	54	225 981 443 \$	2 464 020 \$	1,09%	27 603 \$	0,012%

Québec.

- 1

Les données fournies par le MRQ sont en date du 30 janvier 2000 et représentent environ 91 % des employeurs assujettis dont le dossier était concilié.
- 2

Afin de préserver la confidentialité, les données relatives aux secteurs comprenant moins de 5 employeurs ne sont pas présentées, ni incluses dans le total.

49	Autres services publics ³	24	53 612 174 \$	579 778 \$	1,08%	24 282 \$	0,045%
97	Services personnels et domestiques	38	94 045 990 \$	1 003 762 \$	1,07%	102 369 \$	0,109%
36	Industries des produits du pétrole et du charbon	7	34 564 895 \$	363 680 \$	1,05%	0 \$	0,000%

TABLEAU 3

Données relatives aux employeurs assujettis¹ dont la masse salariale est supérieure à 1 M\$
par SAE et par ordre décroissant du % de dépenses de formation sur la masse salariale
(1998)

Code (SAE)	Secteur d'activité économique	Nombre d'employeurs ²	Masse salariale	Dépenses de formation	% dépenses de formation/masse salariale	Versements au FNFMO	% versements/ masse salariale
45	Transports	340	2 370 833 503 \$	24 869 739 \$	1,05%	524 108 \$	0,022%
69	Commerces de détail hors magasins	7	27 591 843 \$	272 299 \$	0,99%	10 663 \$	0,039%
08	Carrières et sablières	15	42 609 167 \$	419 461 \$	0,98%	17 511 \$	0,041%
03	Pêche et piégeage	4	-	-	-	-	-
07	Extraction du pétrole et du gaz naturel	3	-	-	-	-	-
46	Transports par pipelines	1	-	-	-	-	-
50	Commerces de gros de produits agricoles	3	-	-	-	-	-
	TOTAL	9 335	60 484 035 212 \$	967 953 526 \$	1,60%	13 036 870 \$	0,022%

Source : Fichier du ministère du Revenu du Québec (MRQ), Compilation Emploi-Québec.

¹ Les données fournies par le MRQ sont en date du 30 janvier 2000 et représentent environ 91 % des employeurs assujettis dont le dossier était concilié.

² Afin de préserver la confidentialité, les données relatives aux secteurs comprenant moins de 5 employeurs ne sont pas présentées, ni incluses dans le total.

³ Ce secteur est composé des sous-secteurs *Production et distribution d'électricité, Distribution de gaz, Distribution d'eau* et *Autres services publics* . Les employeurs qui y sont regroupés proviennent en grande partie du secteur privé.

TABLEAU 4

Données relatives aux employeurs assujettis¹ dont la masse salariale se situe entre 500 k\$ et 1 M\$
par SAE et par ordre décroissant du % de dépenses de formation sur la masse salariale
(1998)

<i>Code (SAE)</i>	<i>Secteur d'activité économique</i>	<i>Nombre d'employeurs²</i>	<i>Masse salariale</i>	<i>Dépenses de formation</i>	<i>% dépenses de formation/masse salariale</i>	<i>Versements au FNFMO</i>	<i>% versements/ masse salariale</i>
70	Intermédiaires financiers de dépôts	260	182 647 628 \$	3 924 412 \$	2,15%	38 374 \$	0,021%
63	Commerces de détail des véhicules automobiles, pièces et accessoires	423	296 179 606 \$	5 448 888 \$	1,84%	213 997 \$	0,072%
64	Commerces de détail de marchandises diverses	24	17 644 540 \$	296 808 \$	1,68%	9 260 \$	0,052%
83	Services des administrations locales	135	93 497 293 \$	1 283 703 \$	1,37%	25 441 \$	0,027%
32	Industries du matériel de transport	43	29 512 521 \$	404 833 \$	1,37%	38 591 \$	0,131%
86	Services de santé et services sociaux	195	130 706 355 \$	1 770 106 \$	1,35%	99 790 \$	0,076%
51	Commerces de gros et de produits pétroliers	22	15 397 340 \$	205 337 \$	1,33%	9 640 \$	0,063%
17	Industries du cuir et des produits connexes	15	10 438 854 \$	136 409 \$	1,31%	15 768 \$	0,151%
31	Industries de la machinerie (sauf électrique)	63	44 260 911 \$	573 770 \$	1,30%	81 296 \$	0,184%
91	Hébergement	64	43 622 808 \$	564 554 \$	1,29%	28 112 \$	0,064%
33	Industries des produits électriques et électroniques	77	56 432 911 \$	721 929 \$	1,28%	81 800 \$	0,145%
53	Commerces de gros de vêtements, chaussures, tissus et mercerie	60	43 286 698 \$	549 237 \$	1,27%	72 572 \$	0,168%
24	Industries de l'habillement	180	129 393 201 \$	1 639 953 \$	1,27%	220 773 \$	0,171%
98	Associations	194	132 822 818 \$	1 664 576 \$	1,25%	120 723 \$	0,091%
96	Services de divertissements et loisirs	172	119 776 346 \$	1 500 788 \$	1,25%	218 999 \$	0,183%
99	Autres services	199	137 661 191 \$	1 695 314 \$	1,23%	258 359 \$	0,188%
10	Industries des aliments	109	77 663 588 \$	941 729 \$	1,21%	140 172 \$	0,180%
27	Industries du papier et des produits en papier	29	22 030 063 \$	264 547 \$	1,20%	11 309 \$	0,051%
45	Transports	361	251 922 041 \$	3 001 400 \$	1,19%	512 855 \$	0,204%
37	Industries chimiques	67	48 111 242 \$	571 409 \$	1,19%	49 714 \$	0,103%
77	Services aux entreprises	812	567 023 544 \$	6 653 459 \$	1,17%	753 387 \$	0,133%
82	Services de l'administration provinciale	14	10 410 338 \$	122 018 \$	1,17%	0 \$	0,000%

Source : Fichier du ministère du Revenu du Québec (MRQ), Compilation Emploi-Québec.

¹ Les données fournies par le MRQ sont en date du 30 janvier 2000 et représentent environ 91 % des employeurs assujettis dont le dossier était concilié.

² Afin de préserver la confidentialité, les données relatives aux secteurs comprenant moins de 5 employeurs ne sont pas présentées, ni incluses dans le total.

TABLEAU 4

Données relatives aux employeurs assujettis¹ dont la masse salariale se situe entre 500 k\$ et 1 M\$
par SAE et par ordre décroissant du % de dépenses de formation sur la masse salariale
(1998)

Code (SAE)	Secteur d'activité économique	Nombre d'employeurs ²	Masse salariale	Dépenses de formation	% dépenses de formation/masse salariale	Versements au FNFMO	% versements/ masse salariale
65	Autres commerces de détail	204	138 505 731 \$	1 614 768 \$	1,17%	124 623 \$	0,090%
55	Commerces de gros de véhicules automobiles, pièces et accessoires	48	35 225 147 \$	410 514 \$	1,17%	32 792 \$	0,093%
16	Industries des produits en matière plastique	63	45 856 779 \$	534 156 \$	1,16%	39 235 \$	0,086%
49	Autres services publics ³	24	17 314 533 \$	198 851 \$	1,15%	14 279 \$	0,082%
85	Services d'enseignement	71	50 853 084 \$	582 849 \$	1,15%	57 920 \$	0,114%
62	Commerces de détail de meubles, appareils et accessoires d'ameublement de maison	77	51 989 728 \$	588 175 \$	1,13%	48 973 \$	0,094%
73	Sociétés des assurances	38	27 612 912 \$	310 108 \$	1,12%	13 937 \$	0,050%
48	Communications	44	30 711 122 \$	344 490 \$	1,12%	77 300 \$	0,252%
60	Commerces de détail des aliments, boissons, médicaments et tabac	457	319 274 294 \$	3 553 301 \$	1,11%	232 778 \$	0,073%
39	Autres industries manufacturières	110	74 361 242 \$	823 287 \$	1,11%	107 461 \$	0,145%
00	Employeurs non classifiés (non codifiés au MRQ)	10	7 489 472 \$	81 638 \$	1,09%	2 584 \$	0,035%
30	Industries de la fabrication des produits métalliques	249	179 899 958 \$	1 950 952 \$	1,08%	224 711 \$	0,125%
05	Services forestiers	20	13 322 851 \$	143 727 \$	1,08%	16 974 \$	0,127%
72	Sociétés d'investissement	233	161 300 860 \$	1 739 072 \$	1,08%	291 500 \$	0,181%
01	Agriculture	40	27 038 210 \$	291 178 \$	1,08%	14 452 \$	0,053%
35	Industries des produits minéraux non métalliques	46	31 077 451 \$	330 563 \$	1,06%	38 987 \$	0,125%
57	Commerces de gros de machines, matériel et fournitures	272	189 207 878 \$	2 006 983 \$	1,06%	339 948 \$	0,180%
04	Exploitation forestière	76	54 079 206 \$	570 633 \$	1,06%	60 135 \$	0,111%
25	Industries du bois	137	94 450 339 \$	989 350 \$	1,05%	101 330 \$	0,107%
28	Imprimerie, édition et industries connexes	164	115 818 751 \$	1 211 888 \$	1,05%	158 951 \$	0,137%
26	Industries du meuble et des articles d'ameublement	78	54 481 957 \$	569 520 \$	1,05%	62 647 \$	0,115%
76	Agences d'assurances et agences immobilières	124	86 220 755 \$	897 271 \$	1,04%	156 493 \$	0,182%

Québec.

¹ Les données fournies par le MRQ sont en date du 30 janvier 2000 et représentent environ 91 % des employeurs assujettis dont le dossier était concilié.

² Afin de préserver la confidentialité, les données relatives aux secteurs comprenant moins de 5 employeurs ne sont pas présentées, ni incluses dans le total.

³ Ce secteur est composé des sous-secteurs *Production et distribution d'électricité*, *Distribution de gaz*, *Distribution d'eau* et *Autres services publics*. Les employeurs qui y sont regroupés proviennent en grande partie du secteur privé.

TABLEAU 4

Données relatives aux employeurs assujettis¹ dont la masse salariale se situe entre 500 k\$ et 1 M\$
par SAE et par ordre décroissant du % de dépenses de formation sur la masse salariale
(1998)

Code (SAE)	Secteur d'activité économique	Nombre d'employeurs ²	Masse salariale	Dépenses de formation	% dépenses de formation/masse salariale	Versements au FNFMO	% versements/ masse salariale
52	Comm. de gros de produits alimentaires, de boissons, de médicaments et de tabac	112	81 241 263 \$	844 502 \$	1,04%	123 714 \$	0,152%
11	Industries des boissons	10	7 724 227 \$	79 962 \$	1,04%	9 045 \$	0,117%
50	Commerces de gros de produits agricoles	15	11 150 746 \$	115 378 \$	1,03%	17 536 \$	0,157%
42	Entrepreneurs spécialisés	509	351 477 503 \$	3 623 775 \$	1,03%	397 868 \$	0,113%
97	Services personnels et domestiques	61	41 233 005 \$	424 444 \$	1,03%	56 751 \$	0,138%
92	Restauration	372	249 479 355 \$	2 525 845 \$	1,01%	389 566 \$	0,156%
02	Services relatifs à l'agriculture	18	12 754 589 \$	127 021 \$	1,00%	13 008 \$	0,102%
36	Industries des produits du pétrole et du charbon	7	4 854 183 \$	47 515 \$	0,98%	5 917 \$	0,122%
59	Commerces de gros de produits divers	177	122 721 427 \$	1 190 207 \$	0,97%	310 228 \$	0,253%
09	Services miniers	15	11 552 077 \$	112 019 \$	0,97%	8 649 \$	0,075%
47	Entreposage	15	10 949 258 \$	103 723 \$	0,95%	12 621 \$	0,115%
40	Constructeurs, promoteurs et entrepreneurs généraux	219	148 812 239 \$	1 381 535 \$	0,93%	222 391 \$	0,149%
56	constr.	123	87 397 699 \$	801 890 \$	0,92%	177 383 \$	0,203%
44	Services relatifs à la construction	15	10 398 345 \$	95 062 \$	0,91%	17 983 \$	0,173%
18	Industries textiles de première transformation	19	13 111 372 \$	117 891 \$	0,90%	29 691 \$	0,226%
08	Carrières et sablières	12	8 677 880 \$	77 977 \$	0,90%	15 598 \$	0,180%
54	Commerces de gros d'articles ménagers	26	18 159 310 \$	161 631 \$	0,89%	40 806 \$	0,225%
75	Services immobiliers (sauf les lotisseurs)	76	53 537 929 \$	475 454 \$	0,89%	136 619 \$	0,255%
15	Industries des produits du caoutchouc	12	8 831 520 \$	78 382 \$	0,89%	16 604 \$	0,188%
61	Commerces de détail des chaussures, vêtements, tissus et filés	52	34 943 079 \$	307 162 \$	0,88%	109 319 \$	0,313%
74	Autres intermédiaires financiers	15	11 951 341 \$	100 175 \$	0,84%	30 722 \$	0,257%
29	Industries de première transformation des métaux	33	24 070 301 \$	196 696 \$	0,82%	45 904 \$	0,191%

Québec.

¹ Les données fournies par le MRQ sont en date du 30 janvier 2000 et représentent environ 91 % des employeurs assujettis dont le dossier était concilié.
² Afin de préserver la confidentialité, les données relatives aux secteurs comprenant moins de 5 employeurs ne sont pas présentées, ni incluses dans le total.

19	Industries des produits textiles	29	20 404 306 \$	151 008 \$	0,74%	68 185 \$	0,334%
----	----------------------------------	----	---------------	------------	-------	-----------	--------

TABLEAU 4

Données relatives aux employeurs assujettis¹ dont la masse salariale se situe entre 500 k\$ et 1 M\$
par SAE et par ordre décroissant du % de dépenses de formation sur la masse salariale
(1998)

Code (SAE)	Secteur d'activité économique	Nombre d'employeurs ²	Masse salariale	Dépenses de formation	% dépenses de formation/masse salariale	Versements au FNFMO	% versements/ masse salariale
71	Sociétés de crédit à la consommation et aux entreprises	9	6 425 518 \$	37 003 \$	0,58%	27 252 \$	0,424%
03	Pêche et piégeage	4	-	-	-	-	
06	Mines	4	-	-	-	-	
46	Transport par pipelines	1	-	-	-	-	
69	Commerces de détail hors magasins	4	-	-	-	-	
81	Services de l'administration fédérale	2	-	-	-	-	
	TOTAL	8 069	5 618 392 569 \$	66 854 713 \$	1,19%	7 502 300 \$	0,134%

Source : Fichier du ministère du Revenu du Québec (MRQ), Compilation Emploi-Québec.

¹ Les données fournies par le MRQ sont en date du 30 janvier 2000 et représentent environ 91 % des employeurs assujettis dont le dossier était concilié.

² Afin de préserver la confidentialité, les données relatives aux secteurs comprenant moins de 5 employeurs ne sont pas présentées, ni incluses dans le total.

TABLEAU 5

Données relatives aux employeurs assujettis¹ dont la masse salariale se situe entre 250 k\$ et 500 k\$
par SAE et par ordre décroissant du % de dépenses de formation sur la masse salariale
(1998)

Code (SAE)	Secteur d'activité économique	Nombre d'employeurs ²	Masse salariale	Dépenses de formation	% dépenses de formation/masse salariale	Versements au FNFMO	% versements/ masse salariale
06	Mines	9	2 943 924 \$	93 218 \$	3,17%	12 208 \$	0,415%
70	Intermédiaires financiers de dépôts	259	93 411 197 \$	2 073 130 \$	2,22%	16 618 \$	0,018%
83	Services des administrations locales	203	71 135 400 \$	1 070 152 \$	1,50%	20 830 \$	0,029%
82	Services de l'administration provinciale	21	7 414 972 \$	110 243 \$	1,49%	0 \$	0,000%
64	Commerces de détail de marchandises diverses	28	9 816 706 \$	145 412 \$	1,48%	14 265 \$	0,145%
85	Services d'enseignement	82	28 982 096 \$	419 648 \$	1,45%	41 293 \$	0,142%
98	Associations	377	130 010 868 \$	1 843 493 \$	1,42%	221 403 \$	0,170%
16	Industries des produits en matière plastique	67	24 168 496 \$	334 356 \$	1,38%	53 934 \$	0,223%
73	Sociétés des assurances	17	6 942 352 \$	93 531 \$	1,35%	9 729 \$	0,140%
71	Sociétés de crédit à la consommation et aux entreprises	8	2 918 206 \$	38 956 \$	1,33%	1 569 \$	0,054%
74	Autres intermédiaires financiers	25	9 077 159 \$	118 934 \$	1,31%	23 116 \$	0,255%
86	Services de santé et services sociaux	813	274 119 269 \$	3 568 195 \$	1,30%	256 878 \$	0,094%
81	Services de l'administration fédérale	5	1 722 408 \$	22 414 \$	1,30%	3 322 \$	0,193%
77	Services aux entreprises	1206	423 194 080 \$	5 248 787 \$	1,24%	825 772 \$	0,195%
37	Industries chimiques	67	24 840 805 \$	296 411 \$	1,19%	54 587 \$	0,220%
33	Industries des produits électriques et électroniques	71	25 485 272 \$	300 168 \$	1,18%	65 275 \$	0,256%
15	Industries des produits du caoutchouc	12	4 336 127 \$	50 661 \$	1,17%	7 525 \$	0,174%
30	Industries de la fabrication des produits métalliques	267	94 417 666 \$	1 082 602 \$	1,15%	235 759 \$	0,250%
60	Commerces de détail des aliments, boissons, médicaments et tabac	530	188 939 221 \$	2 153 972 \$	1,14%	309 783 \$	0,164%
63	Commerces de détail des véhicules automobiles, pièces et accessoires	601	211 896 476 \$	2 334 771 \$	1,10%	363 960 \$	0,172%
96	Services de divertissements et loisirs	281	97 187 090 \$	1 048 011 \$	1,08%	302 389 \$	0,311%
57	Commerces de gros de machines, matériel et fournitures	413	145 477 962 \$	1 526 495 \$	1,05%	339 690 \$	0,233%

Québec.

¹ Les données fournies par le MRQ sont en date du 30 janvier 2000 et représentent environ 91 % des employeurs assujettis dont le dossier était concilié.

² Afin de préserver la confidentialité, les données relatives aux secteurs comprenant moins de 5 employeurs ne sont pas présentées, ni incluses dans le total.

TABLEAU 5

Données relatives aux employeurs assujettis¹ dont la masse salariale se situe entre 250 k\$ et 500 k\$
par SAE et par ordre décroissant du % de dépenses de formation sur la masse salariale
(1998)

Code (SAE)	Secteur d'activité économique	Nombre d'employeurs ²	Masse salariale	Dépenses de formation	% dépenses de formation/masse salariale	Versements au FNFMO	% versements/ masse salariale
10	Industries des aliments	119	42 368 596 \$	438 887 \$	1,04%	85 893 \$	0,203%
32	Industries du matériel de transport	44	16 634 309 \$	170 685 \$	1,03%	35 267 \$	0,212%
28	Imprimerie, édition et industries connexes	220	79 454 252 \$	811 195 \$	1,02%	146 424 \$	0,184%
01	Agriculture	128	44 159 146 \$	448 823 \$	1,02%	95 081 \$	0,215%
02	Services relatifs à l'agriculture	40	13 664 102 \$	137 705 \$	1,01%	24 215 \$	0,177%
97	Services personnels et domestiques	150	52 103 583 \$	522 069 \$	1,00%	125 732 \$	0,241%
65	Autres commerces de détail	438	154 747 484 \$	1 550 542 \$	1,00%	327 626 \$	0,212%
25	Industries du bois	188	69 243 696 \$	692 577 \$	1,00%	162 605 \$	0,235%
91	Hébergement	144	51 455 502 \$	510 598 \$	0,99%	93 298 \$	0,181%
40	Constructeurs, promoteurs et entrepreneurs généraux	426	146 274 944 \$	1 451 399 \$	0,99%	302 114 \$	0,207%
35	Industries des produits minéraux non métalliques	46	17 036 723 \$	166 603 \$	0,98%	39 073 \$	0,229%
72	Sociétés d'investissement	392	140 048 265 \$	1 367 019 \$	0,98%	388 232 \$	0,277%
76	Agences d'assurances et agences immobilières	207	72 136 509 \$	703 437 \$	0,98%	157 616 \$	0,218%
99	Autres services	388	136 463 882 \$	1 316 541 \$	0,96%	334 383 \$	0,245%
42	Entrepreneurs spécialisés	926	323 897 212 \$	3 118 649 \$	0,96%	707 558 \$	0,218%
31	Industries de la machinerie (sauf électrique)	87	31 056 599 \$	298 277 \$	0,96%	80 317 \$	0,259%
56	Commerce de détail de quincaillerie, matériel de plomberie, de chauffage et des matériaux de constr.	178	63 715 351 \$	600 886 \$	0,94%	191 778 \$	0,301%
29	Industries de première transformation des métaux	47	17 357 586 \$	162 952 \$	0,94%	45 653 \$	0,263%
62	Commerces de détail de meubles, appareils et accessoires d'ameublement de maison	160	55 062 408 \$	511 830 \$	0,93%	145 202 \$	0,264%
69	Commerces de détail hors magasins	13	4 936 233 \$	45 568 \$	0,92%	7 769 \$	0,157%
53	Commerces de gros de vêtements, chaussures, tissus et mercerie	75	27 005 303 \$	249 173 \$	0,92%	88 290 \$	0,327%
05	Services forestiers	28	10 061 231 \$	91 939 \$	0,91%	32 118 \$	0,319%

Québec.

¹ Les données fournies par le MRQ sont en date du 30 janvier 2000 et représentent environ 91 % des employeurs assujettis dont le dossier était concilié.

² Afin de préserver la confidentialité, les données relatives aux secteurs comprenant moins de 5 employeurs ne sont pas présentées, ni incluses dans le total.

TABLEAU 5

Données relatives aux employeurs assujettis¹ dont la masse salariale se situe entre 250 k\$ et 500 k\$
par SAE et par ordre décroissant du % de dépenses de formation sur la masse salariale
(1998)

Code (SAE)	Secteur d'activité économique	Nombre d'employeurs ²	Masse salariale	Dépenses de formation	% dépenses de formation/masse salariale	Versements au FNFMO	% versements/ masse salariale
52	tabac	151	54 385 788 \$	495 152 \$	0,91%	205 779 \$	0,378%
00	Employeurs non classifiés (non codifiés au MRQ)	21	7 453 927 \$	67 728 \$	0,91%	15 037 \$	0,202%
45	Transports	608	217 275 445 \$	1 964 574 \$	0,90%	697 096 \$	0,321%
92	Restauration	852	295 800 184 \$	2 667 606 \$	0,90%	1 111 854 \$	0,376%
61	Commerces de détail des chaussures, vêtements, tissus et filés	122	41 054 348 \$	358 524 \$	0,87%	112 800 \$	0,275%
59	Commerces de gros de produits divers	298	106 568 858 \$	928 510 \$	0,87%	337 359 \$	0,317%
55	Commerce de gros de véhicules automobiles, pièces et accessoires	69	24 316 920 \$	208 923 \$	0,86%	88 307 \$	0,363%
48	Communications	79	28 174 156 \$	238 816 \$	0,85%	73 586 \$	0,261%
75	Services immobiliers (sauf les lotisseurs)	169	58 686 535 \$	493 034 \$	0,84%	186 335 \$	0,318%
39	Autres industries manufacturières	133	46 902 454 \$	391 862 \$	0,84%	134 646 \$	0,287%
24	Industries de l'habillement	218	77 475 969 \$	642 868 \$	0,83%	263 502 \$	0,340%
51	Commerces de gros et de produits pétroliers	55	19 771 106 \$	163 329 \$	0,83%	54 451 \$	0,275%
26	Industries du meuble et des articles d'ameublement	83	30 173 109 \$	246 790 \$	0,82%	79 319 \$	0,263%
19	Industries des produits textiles	39	14 144 524 \$	106 714 \$	0,75%	49 555 \$	0,350%
17	Industries du cuir et des produits connexes	14	4 815 133 \$	35 856 \$	0,74%	12 443 \$	0,258%
08	Carrières et sablières	24	8 495 222 \$	62 009 \$	0,73%	29 523 \$	0,348%
49	Autres services publics ³	34	12 059 225 \$	87 649 \$	0,73%	47 207 \$	0,391%
50	Commerces de gros de produits agricoles	10	3 456 779 \$	23 707 \$	0,69%	10 904 \$	0,315%
04	Exploitation forestière	89	32 300 156 \$	218 677 \$	0,68%	136 769 \$	0,423%
44	Services relatifs à la construction	19	6 417 933 \$	42 432 \$	0,66%	22 088 \$	0,344%
11	Industries des boissons	12	4 098 991 \$	26 635 \$	0,65%	17 787 \$	0,434%
18	Industries textiles de première transformation	19	6 467 596 \$	40 279 \$	0,62%	28 085 \$	0,434%

Québec.

¹ Les données fournies par le MRQ sont en date du 30 janvier 2000 et représentent environ 91 % des employeurs assujettis dont le dossier était concilié.

² Afin de préserver la confidentialité, les données relatives aux secteurs comprenant moins de 5 employeurs ne sont pas présentées, ni incluses dans le total.

³ Ce secteur est composé des sous-secteurs *Production et distribution d'électricité*, *Distribution de gaz*, *Distribution d'eau* et *Autres services publics*. Les employeurs qui y sont regroupés proviennent en grande partie du secteur privé.

TABLEAU 5

Données relatives aux employeurs assujettis¹ dont la masse salariale se situe entre 250 k\$ et 500 k\$
par SAE et par ordre décroissant du % de dépenses de formation sur la masse salariale
(1998)

Code (SAE)	Secteur d'activité économique	Nombre d'employeurs ²	Masse salariale	Dépenses de formation	% dépenses de formation/masse salariale	Versements au FNFMO	% versements/ masse salariale
27	Industries du papier et des produits en papier	24	8 424 513 \$	49 611 \$	0,59%	34 884 \$	0,414%
54	Commerces de gros d'articles ménagers	36	12 437 818 \$	64 672 \$	0,52%	64 044 \$	0,515%
47	Entreposage	26	9 559 047 \$	44 279 \$	0,46%	53 425 \$	0,559%
09	Services miniers	8	2 887 960 \$	13 267 \$	0,46%	15 612 \$	0,541%
03	Pêche et piégeage	4	-	-	-	-	
07	Extraction du pétrole et du gaz naturel	1	-	-	-	-	
36	Industries des produits du pétrole et du charbon	2	-	-	-	-	
	TOTAL	13 025	4 580 924 364 \$	49 024 417 \$	1,07%	10 678 545 \$	0,233%

Québec.

1 Les données fournies par le MRQ sont en date du 30 janvier 2000 et représentent environ 91% des employeurs assujettis dont le dossier était concilié.

2 Afin de préserver la confidentialité, les données relatives aux secteurs comprenant moins de 5 employeurs ne sont pas présentées, ni incluses dans le total.

ANNEXE IV

TABLEAU 6	
▪ Données relatives à l'ensemble des employeurs assujettis par région	page 35
TABLEAU 7	
▪ Données relatives aux employeurs dont la masse salariale est supérieure à 1 M\$ par région	page 36
TABLEAU 8	
▪ Données relatives aux employeurs dont la masse salariale se situe entre 500 k\$ et 1 M\$ par région	page 37
TABLEAU 9	
▪ Données relatives aux employeurs dont la masse salariale se situe entre 250 k\$ et 500 k\$ par région	page 38

TABLEAU 6

Données relatives à l'ensemble des employeurs assujettis¹
par région, par ordre décroissant du % de dépenses de formation sur la masse salariale
1998

<i>Région</i>	<i>Nombre d'employeurs</i>	<i>Masse salariale</i>	<i>Dépenses de formation</i>	<i>% dépenses de formation/masse salariale</i>	<i>Cotisations au FNFMO</i>	<i>% cotisations/masse salariale</i>
01-Bas-Saint-Laurent	702	1 189 363 907 \$	30 906 313 \$	2,60%	250 145 \$	0,021%
10-Nord-du-Québec	100	228 303 059 \$	5 758 135 \$	2,52%	69 603 \$	0,030%
09-Côte-Nord	346	900 217 216 \$	18 914 187 \$	2,10%	218 027 \$	0,024%
03-Québec	2589	7 015 458 723 \$	120 982 038 \$	1,72%	1 399 145 \$	0,020%
11-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	215	330 982 511 \$	5 447 959 \$	1,65%	83 527 \$	0,025%
08-Abitibi-Témiscamingue	568	1 004 620 624 \$	16 234 499 \$	1,62%	273 825 \$	0,027%
06-Montréal	9906	27 668 602 711 \$	427 411 668 \$	1,54%	11 897 099 \$	0,043%
99-Hors Québec ²	2288	9 675 523 460 \$	146 500 017 \$	1,51%	7 556 501 \$	0,078%
02-Saguenay-Lac Saint-Jean	974	1 489 698 099 \$	22 193 365 \$	1,49%	485 468 \$	0,033%
12-Chaudière-Appalaches	1502	2 722 373 484 \$	40 542 529 \$	1,49%	749 624 \$	0,028%
05-Estrie	1064	2 300 938 958 \$	33 462 910 \$	1,45%	535 773 \$	0,023%
07-Outaouais	593	1 138 257 204 \$	16 452 830 \$	1,45%	571 221 \$	0,050%
04-Mauricie	877	1 510 126 730 \$	21 753 325 \$	1,44%	488 970 \$	0,032%
17-Centre-du-Québec	968	1 497 665 426 \$	20 473 219 \$	1,37%	425 217 \$	0,028%
13-Laval	1264	1 896 936 483 \$	25 709 105 \$	1,36%	1 492 748 \$	0,079%
15-Laurentides	1287	1 915 351 024 \$	25 787 636 \$	1,35%	903 636 \$	0,047%
16-Montérégie	4173	7 086 938 119 \$	91 457 862 \$	1,29%	3 005 938 \$	0,042%
14-Lanaudière	1013	1 202 248 237 \$	14 927 125 \$	1,24%	856 394 \$	0,071%
TOTAL	30 429	70 773 605 975 \$	1 084 914 721 \$	1,53%	31 262 862 \$	0,044%

Source : Fichier du ministère du Revenu du Québec (MRQ), Compilation Emploi-Québec.

¹ Les données fournies par le MRQ sont en date du 30 janvier 2000 et représentent environ 91 % des employeurs assujettis en 1998 dont le dossier était concilié.

² Il s'agit d'employeurs dont l'adresse du répondant auprès du MRQ est situé à l'extérieur du Québec.

TABLEAU 7

**Données relatives aux employeurs assujettis¹ dont la masse salariale est supérieure à 1 M\$
par région et par ordre décroissant du % de dépenses de formation sur la masse salariale
1998**

<i>Région</i>	<i>Nombre d'employeurs</i>	<i>Masse salariale</i>	<i>Dépenses de formation</i>	<i>% dépenses de formation/masse salariale</i>	<i>Versements au FNFMO</i>	<i>% versements/masse salariale</i>
01-Bas-Saint-Laurent	178	947 502 194 \$	27 838 965 \$	2,94%	6 398 \$	0,001%
10-Nord-du-Québec	33	196 595 459 \$	5 391 330 \$	2,74%	0 \$	0,000%
09-Côte-Nord	91	781 976 200 \$	17 505 647 \$	2,24%	62 279 \$	0,008%
03-Québec	742	6 120 684 671 \$	110 588 890 \$	1,81%	423 336 \$	0,007%
11-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	48	252 880 028 \$	4 304 260 \$	1,70%	16 229 \$	0,006%
08-Abitibi-Témiscamingue	165	810 914 693 \$	13 269 946 \$	1,64%	41 946 \$	0,005%
06-Montréal	3339	24 417 228 259 \$	392 431 107 \$	1,61%	4 806 336 \$	0,020%
02-Saguenay-Lac Saint-Jean	243	1 142 472 813 \$	18 244 864 \$	1,60%	64 359 \$	0,006%
99-Hors Québec ²	1061	9 050 400 205 \$	141 030 779 \$	1,56%	5 115 546 \$	0,057%
12-Chaudière-Appalaches	436	2 206 709 636 \$	33 955 552 \$	1,54%	155 729 \$	0,007%
07-Outaouais	155	935 610 331 \$	14 379 874 \$	1,54%	179 644 \$	0,019%
05-Estrie	287	1 922 925 142 \$	28 880 595 \$	1,50%	150 605 \$	0,008%
04-Mauricie	227	1 205 615 359 \$	17 884 220 \$	1,48%	119 004 \$	0,010%
17-Centre-du-Québec	265	1 160 938 295 \$	16 427 720 \$	1,42%	34 855 \$	0,003%
13-Laval	352	1 465 170 036 \$	20 484 204 \$	1,40%	677 293 \$	0,046%
15-Laurentides	327	1 457 216 598 \$	20 157 027 \$	1,38%	213 831 \$	0,015%
16-Montérégie	1160	5 650 885 015 \$	75 360 638 \$	1,33%	774 859 \$	0,014%
14-Lanaudière	226	836 370 967 \$	10 696 582 \$	1,28%	223 437 \$	0,027%
TOTAL	9 335	60 562 095 901 \$	968 832 201 \$	1,60%	13 065 688 \$	0,022%

Source : Fichier du ministère du Revenu du Québec (MRQ), Compilation Emploi-Québec.

¹ Les données fournies par le MRQ sont en date du 30 janvier 2000 et représentent environ 91 % des employeurs assujettis en 1998 dont le dossier était concilié.

² Il s'agit d'employeurs dont l'adresse du répondant auprès du MRQ est situé à l'extérieur du Québec.

TABLEAU 8

**Données relatives aux employeurs assujettis¹ dont la masse salariale se situe entre 500 k\$ et 1 M\$
par région et par ordre décroissant du % de dépenses de formation sur la masse salariale
1998**

<i>Région</i>	<i>Nombre d'employeurs</i>	<i>Masse salariale</i>	<i>Dépenses de formation</i>	<i>% dépenses de formation/masse salariale</i>	<i>Cotisations au FNFMO</i>	<i>% cotisations/masse salariale</i>
08-Abitibi-Témiscamingue	146	102 174 012 \$	1 926 602 \$	1,89%	77 162 \$	0,076%
13-Laval	335	231 219 251 \$	3 221 552 \$	1,39%	328 754 \$	0,142%
01-Bas-Saint-Laurent	170	116 895 131 \$	1 627 879 \$	1,39%	51 282 \$	0,044%
15-Laurentides	351	245 717 731 \$	3 415 483 \$	1,39%	270 694 \$	0,110%
12-Chaudière-Appalaches	399	280 669 868 \$	3 823 911 \$	1,36%	180 182 \$	0,064%
11-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	60	40 954 214 \$	532 799 \$	1,30%	16 408 \$	0,040%
14-Lanaudière	276	188 415 008 \$	2 414 086 \$	1,28%	199 151 \$	0,106%
17-Centre-du-Québec	267	182 967 214 \$	2 328 675 \$	1,27%	112 324 \$	0,061%
05-Estrie	296	208 798 616 \$	2 594 205 \$	1,24%	133 171 \$	0,064%
02-Saguenay-Lac-Saint-Jean	262	183 020 122 \$	2 251 623 \$	1,23%	125 472 \$	0,069%
09-Côte-Nord	88	58 671 717 \$	699 519 \$	1,19%	43 838 \$	0,075%
16-Montérégie	1080	757 225 877 \$	8 885 779 \$	1,17%	699 632 \$	0,092%
03-Québec	716	496 821 295 \$	5 825 464 \$	1,17%	333 661 \$	0,067%
04-Mauricie	232	159 758 489 \$	1 859 893 \$	1,16%	125 436 \$	0,079%
06-Montréal	2676	1 873 270 010 \$	20 824 741 \$	1,11%	3 280 505 \$	0,175%
07-Outaouais	141	99 648 401 \$	1 055 444 \$	1,06%	171 505 \$	0,172%
10-Nord-du-Québec	29	19 141 764 \$	197 993 \$	1,03%	25 426 \$	0,133%
99-Hors Québec ²	545	382 962 646 \$	3 517 334 \$	0,92%	1 339 624 \$	0,350%
TOTAL	8 069	5 628 331 366 \$	67 002 982 \$	1,19%	7 514 227 \$	0,134%

Source : Fichier du ministère du Revenu du Québec (MRQ), Compilation Emploi-Québec.

¹ Les données fournies par le MRQ sont en date du 30 janvier 2000 et représentent environ 91 % des employeurs assujettis en 1998 dont le dossier était concilié.

² Il s'agit d'employeurs dont l'adresse du répondant auprès du MRQ est situé à l'extérieur du Québec.

TABLEAU 9

Données relatives aux employeurs assujettis¹ dont la masse salariale se situe entre 250 k\$ et 500 k\$
par région, par ordre décroissant du % de dépenses de formation sur la masse salariale
1998

<i>Région</i>	<i>Nombre d'employeurs</i>	<i>Masse salariale</i>	<i>Dépenses de formation</i>	<i>% dépenses de formation/masse salariale</i>	<i>Cotisations au FNFMO</i>	<i>% cotisations/masse salariale</i>
11-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	107	37 148 269 \$	610 901 \$	1,64%	50 890 \$	0,137%
04-Mauricie	418	144 752 882 \$	2 009 212 \$	1,39%	244 529 \$	0,169%
10-Nord-du-Québec	38	12 565 836 \$	168 811 \$	1,34%	44 177 \$	0,352%
09-Côte-Nord	167	59 569 299 \$	709 021 \$	1,19%	111 910 \$	0,188%
12-Chaudière-Appalaches	667	234 993 980 \$	2 763 066 \$	1,18%	413 713 \$	0,176%
05-Estrie	481	169 215 200 \$	1 988 109 \$	1,17%	251 997 \$	0,149%
01-Bas-Saint-Laurent	354	124 966 582 \$	1 439 469 \$	1,15%	192 465 \$	0,154%
03-Québec	1131	397 952 757 \$	4 567 685 \$	1,15%	642 147 \$	0,161%
08-Abitibi-Témiscamingue	257	91 531 919 \$	1 037 952 \$	1,13%	154 717 \$	0,169%
17-Centre-du-Québec	436	153 759 917 \$	1 716 823 \$	1,12%	278 039 \$	0,181%
16-Montérégie	1933	678 827 227 \$	7 211 445 \$	1,06%	1 531 447 \$	0,226%
15-Laurentides	609	212 416 695 \$	2 215 127 \$	1,04%	419 111 \$	0,197%
02-Saguenay-Lac-Saint-Jean	469	164 205 164 \$	1 696 878 \$	1,03%	295 636 \$	0,180%
06-Montréal	3891	1 378 104 442 \$	14 155 820 \$	1,03%	3 810 258 \$	0,276%
14-Lanaudière	511	177 462 262 \$	1 816 456 \$	1,02%	433 806 \$	0,244%
13-Laval	577	200 547 196 \$	2 003 348 \$	1,00%	486 701 \$	0,243%
07-Outaouais	297	102 998 472 \$	1 017 513 \$	0,99%	220 072 \$	0,214%
99-Hors Québec ²	682	242 160 609 \$	1 951 905 \$	0,81%	1 101 332 \$	0,455%
TOTAL	13 025	4 583 178 708 \$	49 079 539 \$	1,07%	10 682 947 \$	0,233%

Source : Fichier du ministère du Revenu du Québec (MRQ), Compilation Emploi-Québec.

¹ Les données fournies par le MRQ sont en date du 30 janvier 2000 et représentent environ 91 % des employeurs assujettis en 1998 dont le dossier était concilié.

² Il s'agit d'employeurs dont l'adresse du répondant auprès du MRQ est situé à l'extérieur du Québec.